

RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

22 au 24 juin 2022

Cluny (71)

**Faire réseau :
10 ans de pratiques des
espaces-test agricoles**



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

À la mémoire de Lionel Badot, sans qui les espaces-test agricoles ne seraient certainement pas ce qu'ils sont aujourd'hui, et qui nous a quitté le 23 juin 2022, alors que nous étions tous réunis à deux pas de chez lui, dans cette Bourgogne qu'il aimait tant...

Date : février 2023

Crédits photos : JB Cavalier, RENETA

Comme chaque année depuis maintenant dix ans, les Rencontres Nationales des espaces-test agricoles sont une belle occasion pour permettre aux acteurs de retrouver un cadre privilégié et convivial pour échanger autour de thématiques communes. À la fois outil d'accompagnement des personnes en (re)conversion professionnelle, et outil d'appui aux territoires en matière agricole, les espaces-test agricoles sont en perpétuelle évolution. Aussi, ces temps d'échanges leur assurent un pas de côté et une prise de recul indispensable à l'avancée de leur projet.

Semeurs du possible, qui avait accueilli ces rencontres en 2012, avait de nouveau à cœur de recevoir chacun et chacune en favorisant des témoignages d'acteurs locaux en résonance à d'autres initiatives similaires en France. De part sa structuration, sa composition singulière, et l'ensemble de ses partenariats locaux et régionaux, Semeurs du possible souhaitait notamment mettre en avant l'importance et la logique de « Faire réseau ». Cette forme partenariale horizontale déployée à la fois en Bourgogne et qui a été privilégiée pour la naissance du RENETA questionne encore des acteurs habitués au fédéralisme. Espérons que ces journées d'échanges auront été autant sources de réponses et d'envies sur ce sujet, que de nouvelles perspectives et « petits trucs » pour l'avancement de chacun des projets d'espaces-test agricoles présents.

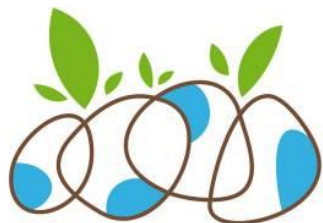
Après des périodes consécutives de confinement, les Rencontres Nationales 2022 du RENETA maintiennent la nécessité pour les hommes et les femmes qui s'intéressent et se mobilisent pour ces formes hybrides d'innovation sociale, économique et environnementale, de se voir, parler et converser sans filtre numérique pour fabriquer du commun et s'enrichir mutuellement.

Puisse la lecture de ces actes vous restituer un peu de tout ce qui s'est vécu à Cluny du 22 au 24 juin 2022.

**Élodie Patrice, Coordinatrice régionale de Semeurs du possible
et administratrice du RENETA**

Sommaire

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	4
Semeurs du possible, le réseau bourguignon des espaces-test agricoles.....	5
Ouverture.....	7
Table-ronde. Faire réseau : l'exemple des espaces-test agricoles.....	10
Atelier 2. Rôles et places des collectivités dans les dispositifs espaces-test agricoles	17
Atelier 3. Mutualiser les moyens de production : une solution pour sécuriser le test d'activité agricole	19
Atelier 4. Le test d'activité agricole, un outil pour s'insérer dans le territoire.....	22
Atelier 5. Les espaces-test agricoles, parties prenantes des parcours multi-acteurs d'accompagnement à l'installation	26
Table-ronde. Les espaces-test agricoles, des dispositifs aux apports multiples.....	29
Atelier 1. Le test d'activité agricole, un outil pour développer et renforcer ses compétences avant l'installation	32
Atelier 2. Les espaces-test agricoles, des dispositifs qui facilitent l'installation en élevage ..	34
Atelier 3. Favoriser l'installation : seule intention au test d'activité agricole ?	37
Atelier 4. Les espaces-test, de l'agriculture à d'autres champs d'activités	39
Atelier 5. Mesurer les impacts des espaces-test agricoles : comment faire ?.....	41
<i>Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles</i>	<i>43</i>
<i>Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales.....</i>	<i>46</i>
<i>Annexe 3. Liste des participants.....</i>	<i>47</i>



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

RENETA, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé et créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes. Les espaces-test agricoles sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de trois thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications, etc.) ;
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

Le RENETA regroupe aujourd'hui 77 membres, parmi lesquels 59 espaces-test en fonctionnement, 14 espaces-test en projet et 4 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.

Le réseau bourguignon avant Semeurs

À l'instar des réflexions autour du test d'activité au niveau national au début des années 2000, la MSA de Saône-et-Loire a initié la création d'une couveuse généraliste à l'échelle du département ayant une vocation régionale. En lien avec la création de cette couveuse naît une nouvelle modalité de portage juridique à travers le Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE). En parallèle de cette dynamique, le renouvellement des générations agricoles questionne aussi les acteurs de Saône-et-Loire. En 2008, à l'initiative de la MSA, six agriculteurs et six partenaires locaux (AFIP, Terre Ferme, Réseau Coopérés, Chambre d'Agriculture 71, CFPPA du Morvan et les Jardins de Cocagnes) se réunissent autour de la problématique de l'accompagnement à l'installation de porteurs de projets hors cadre familiaux souhaitant conforter leur compétence et consolider leur projet.

En 2010, plusieurs structures rejoignent la démarche (la couveuse Potentiel, le CERD, des lycées agricoles, etc.). Une première proposition est faite de se structurer sous forme d'association. La création d'une forme associative est laissée de côté dans un premier temps pour prendre la forme d'un Partenariat de Développement (PDD) présidé par les élus de la MSA et ouvert à une quarantaine de partenaires du territoire. Cette mobilisation collective, appelée PACTES, permet les premières expérimentations de lieux-test agricoles en Bourgogne en 2011.

L'émancipation

En janvier 2013, ce réseau informel animé par la MSA prend une forme associative sous le nom de « *Semeurs du possible : Réseau bourguignon de lieux-test agricoles* ». L'association est créée dans le but de coordonner et d'animer les différents lieux-test mis en place sur le territoire. Du projet PACTES à la création effective de Semeurs du possible, les actions étaient menées sous l'égide d'un animateur de la MSA mis à disposition du projet : Lionel Badot. En 2015, le passage de relais s'amorce avec l'embauche de la première salariée de l'association.

Aujourd'hui

Depuis dix ans, Semeurs du possible, fait partie du paysage bourguignon des dispositifs associés aux parcours des porteurs de projets. À mi-chemin entre le monde agricole et l'économie sociale et solidaire, l'association offre l'opportunité aux porteurs de projet de confronter leurs projections du métier d'agriculteur à la réalité du terrain. Ainsi, en dix ans, plus d'une quarantaine de porteurs de projet aux quatre coins de la Bourgogne ont pu être accompagnés et soutenus dans les réflexions et l'expérimentation de leur projet.

L'importance de faire à plusieurs

Pour jouer au mieux son rôle, Semeurs du possible a toujours eu à cœur de favoriser la coopération multi-acteurs. L'association s'appuie sur des structures compétentes pour les aspects techniques, juridiques et comptables. Elle se charge de son côté d'harmoniser et

de coordonner cet accompagnement aux multiples facettes. Afin d'entretenir les liens avec les acteurs du territoire, l'association s'est impliquée dans d'autres démarches participatives.

Entre autres, nous pouvons citer le Réseau des accompagnateur·trices et agriruraux engagé·es (RARES) auquel Semeurs du possible prend part depuis ses débuts en 2018. Ce réseau a pour vocation de soutenir la création et le maintien d'activités agrirurales en Bourgogne-Franche-Comté. Il regroupe plus d'une trentaine d'acteurs du territoire : chambre consulaire, structure d'accompagnement au développement de projet agricole, de l'économie sociale et solidaire, de la recherche, etc. Tous ont unis leur force pour accompagner des porteurs de projet souhaitant développer une activité agricole en appui à d'autres activités annexes : artisanat, accueil social, accueil touristique, formation, service, transformation, recherche, etc.

Les travaux actuels

Dernièrement le réseau bourguignon des lieux-test agricoles a fait le constat d'un besoin d'outil complémentaire à cette offre de test. Ce constat a rapidement été partagé par d'autres acteurs œuvrant dans les champs de l'accompagnement agricole vis-à-vis d'autres dispositifs existants, notamment les Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) et les conseillers des chambres d'agriculture en charge des Points Accueil Installation. En effet, un certain nombre de personnes en reconversion professionnelle manquent de référentiels techniques et d'expériences pratiques au démarrage de leur projet. Ils ont besoin de mieux se confronter au réel, d'avoir des possibilités d'immersion plus longues et ne relevant pas d'un dispositif de formation uniquement théorique. Ils ont besoin de « désidéaler » le métier tout en étant accompagné. Ainsi, comme aux sources de l'espace-test agricole, c'est un partenariat expérimental inter-structures que Semeurs du possible anime pour faciliter l'émergence d'un nouvel outil complémentaire coconstruit avec les principaux intéressés.

Ouverture

Julien Kieffer et **Pierre-Henri Roussel**, *coprésidents du RENETA*

Bienvenue à ces Rencontres Nationales 2022 du RENETA.

Faire réseau. Cela fait dix ans que le RENETA « fait réseau », et permet des échanges d'une richesse que l'on ne retrouve pas forcément ailleurs.

Dans une société où la concurrence est généralement le maître mot, nous, au RENETA, nous faisons l'inverse. Bien sûr qu'il peut y avoir des difficultés sur la répartition des tâches, pour que chacun trouve sa place, mais nous essayons en permanence de trouver des solutions.

Faire réseau, cela concerne aussi la diversité d'acteurs propre à chaque territoire. Comment se coordonner, travailler ensemble, pour que nos dispositifs fonctionnent, au profit des futures agricultrices et agriculteurs. Cette diversité, nous la retrouvons aussi au niveau du RENETA.

Ces Rencontres Nationales, celles des 10 ans du RENETA, sont consacrées à cette thématique du « Faire réseau ». Et ça tombe bien parce que les Rencontres Nationales sont justement l'endroit où « faire réseau ». L'endroit où l'on se retrouve pour échanger, apprendre les uns des autres, être sérieux sans se prendre au sérieux.

Nous vous souhaitons de très bonnes rencontres !

François Bonnetain, *vice-président de la communauté de communes du Clunisois*

Cela nous honore que vous ayez choisi de venir fêter vos 10 ans en Clunisois.

Nous sommes une communauté de communes qui regroupe 42 communes, des petites communes, avec 15 000 habitants.

Il y a un an, le conseil communautaire a adopté le projet de territoire à l'unanimité. Notre objectif est de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2040 afin d'atteindre la neutralité carbone. Pour ça, nous avons différents outils : une charte forestière, nous sommes un territoire à énergie positive, nous travaillons sur un plan paysage, et nous travaillons sur la politique de rénovation de l'habitat. Et depuis un an, nous travaillons sur un Projet alimentaire territorial (PAT).

En 2011, grâce à la MSA, nous avons pu faire une étude sur l'approvisionnement local des cantines scolaires en milieu rural. Nous avons porté « cantines en mouvement », qui travaille à l'approvisionnement des cantines en milieu rural en circuits courts.

Ensuite, nous avons monté un Pôle territorial de coopération économique (PTCE), où nous essayons de croiser les initiatives économiques. De là est née l'idée de monter un laboratoire de transformation multi-activités : « *Melting Popote* ». L'objectif est de pouvoir développer et diversifier les productions dans les exploitations.

Actuellement, un groupe d'agriculteurs travaille également sur un abattoir de proximité.

Et depuis un an, nous travaillons beaucoup sur le foncier. De nombreuses personnes viennent de l'extérieur du territoire et souhaitent s'installer, sur différentes activités. Notre difficulté, c'est de pouvoir leur donner la possibilité d'accéder à du foncier. Nous travaillons donc dessus.



Enfin, nous réfléchissons à la mise en place d'un espace-test agricole qui viendra compléter ce panel d'outils.

Pour tout ça, nous avons mis autour de la table de nombreux acteurs. Nous faisons fonctionner nos réseaux.

Je vous souhaite de belles rencontres ! é

Lionel Badot, *secrétaire de Semeurs du possible* (lu par Élodie Patrice)

Bienvenue en Bourgogne du sud et à Cluny. Je suis aussi un des régionaux de l'équipe car j'habite à 25 km d'ici...

Je me présente, Lionel Badot, membre fondateur et secrétaire de l'association Semeurs du possible, le réseau bourguignon des lieux-test agricoles.



Je suis très heureux que ces Rencontres Nationales aient lieu en Bourgogne, mais je suis aussi assez malheureux de ne pas en être à cause de problèmes de santé, et de ne pas vous accueillir.

Je tenais néanmoins à vous dire ces quelques mots et vous raconter un peu l'histoire de Semeur. C'est le privilège des anciens, des retraités comme moi que de raconter des histoires.

Tout a commencé en 2008. Nous venions de créer, avec mon amie Marie Fauvet, actuelle Maire de Cluny, la SCIC le Pain sur la table en août 2007 : restaurant Bio, traiteur Bio, boulangerie Bio, avec sa dizaine de salariés et ses plus de cent associés, que vous découvrirez durant ces trois jours. À l'époque, j'étais chargé de projets à la MSA 71, puis à la MSA Bourgogne, qui m'a toujours soutenu dans mes projets, que cela soit la direction ou le conseil d'administration, et qui soutient toujours Semeurs du possible dont elle en est membre. Je salue en particulier Pierre Dufour, administrateur MSA, premier président de Semeurs du possible, et premier président du RENETA, dont nous sommes membres fondateurs. Mais aussi Jean-Charles Blanchard, représentant actuel de la MSA au conseil d'administration de Semeurs du possible. Précisons que nous avons toujours souhaité qu'un paysan préside Semeurs du possible. C'est actuellement Bernard Kremp que je salue aussi fortement.

Donc, en 2008, constatant que nous n'avions pas assez de producteurs Bio dans la région, nous voulions favoriser l'installation d'agriculteurs Bio. C'est ainsi que nous avons rejoint le groupe Celavar en 2009 avec entre autres nos amis Sylvain, Joseph, Xavier... et que nous avons découvert les premiers espaces-test agricoles comme les Compagnons de la Terre, le Germeur, la SAS Graines, etc.

Nous étions persuadés, alors, et toujours actuellement, que c'était l'outil à créer. Et nous avons ainsi ouvert notre premier lieu-test agricole en 2011. Puis de nombreux autres ont été créés, d'abord en Saône-et-Loire, puis dans la Nièvre, jusqu'à irriguer toute la Bourgogne. Puis, d'un réseau informel de 40 partenaires, nous avons créé l'association Semeurs du possible en janvier 2013. Il y a eu des turbulences mais nous avons tenu bon.

Notre association très œcuménique qui regroupe des mouvements comme Terre de Liens, Bio Bourgogne, Accueil Paysan... jusqu'à des institutions comme les Chambres d'agriculture, la MSA Bourgogne, des collectivités, mais aussi des paysans et des personnes physiques, s'est développée au fil du temps. Elle a connu de nouvelles zones de turbulence en 2016 et 2017... mais en 2018, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté a reconnu les espaces-test avec un règlement d'intervention.

Notre chemin continue, avec désormais trois salariés dont je ne dirai jamais assez l'énergie et la passion qu'ils mettent à leurs missions, comme d'ailleurs la belle équipe de salariés du RENETA que je salue bien.

À Semeur du possible, nous essayons toujours d'évoluer, de créer de nouveaux outils, comme RARES, comme nos nouveaux stages de « pratique agricoles ». Mais on vous en parlera durant ces journées.

Souvent nous avons souhaité passer en SCIC, pour faire évoluer notre modèle économique et notre ancrage territorial et citoyen. Mais rien n'est simple en Bourgogne. J'ai à ce propos une pensée émue pour notre trésorier et ami, Louis Bignand, vice-président de Terres de Liens Bourgogne-Franche-Comté, militant très actif qui nous a malheureusement quitté bien trop tôt il y a deux mois...

Nous collaborons avec nos amis de Coopilote, SCIC CAE généraliste rayonnant sur la Bourgogne-Franche-Comté avec une filière agricole.

Je souhaitais aussi remercier ceux qui nous soutiennent financièrement, comme la MSA, le Conseil Régional, certains départements comme la Nièvre, des collectivités locales... et toute l'ingéniosité d'Élodie Patrice, notre coordinatrice, pour capter des fonds d'État, ou des fondations. Mais les besoins ne sont pas toujours satisfaits. Entre autres nous souhaitons créer un fonds d'investissement pour du matériel agricole mis à disposition. Donc le cercle des financeurs devra s'élargir.

Voilà, désolé de ce long détour, mais sachez aussi pour la petite histoire qu'en 2012 nous organisons les premières Rencontres Nationales du RENETA en Bourgogne dans le Morvan, à la Boulay, avec notre ami Armand Verniau qui accueille toujours sur sa ferme un lieu-test agricole.

La boucle est donc bouclée. Vous êtes là, dix ans après, certes plus nombreux, mais j'espère avec la même passion chevillée au corps.

Les espaces-test agricoles font désormais partie du paysage et irriguent nos territoires qui ont chacun leur histoire. C'est bien, car nous sommes de plus en plus reconnus malgré des zones de turbulences ici et là. Et en même temps, à nous de faire attention à l'institutionnalisation de nos structures.

J'ai toujours dit que Semeurs du possible était à l'intersection de deux champs d'activités : le développement de l'agriculture Bio et paysanne, et l'économie sociale et solidaire. Ce qui nous oblige à l'innovation sociale sans oublier nos cœurs de métier. Car n'oublions pas que c'est grâce et pour les porteurs de projets que nous sommes là, avec leur détermination, leur courage et leur passion.

Je concluais par cette association de développement de Barcelone avec qui j'ai travaillé et qui s'appelait « *Ineditos Viables* », qu'ils traduisaient par « Petites utopies réalisables ». Les espaces-test ne sont plus une utopie, ils sont ancrés dans le réel. À nous d'inventer d'autres utopies réalisables.

Bon séjour en Clunisois, profitez bien de notre chardonnay, pinot noir et autre gamay. Et j'aurais bien voulu trinquer avec vous autour de p'tiots canons, nom d'une pipe. J'espère aussi que vous aurez l'occasion de pratiquer le ban bourguignon durant ces trois jours.

Allez, bons travaux, merci et à bientôt.

Table-ronde. Faire réseau : l'exemple des espaces-test agricoles

animée par *Maryon Cantrel, Semeurs du possible*

Le réseau, c'est à la fois une structure et un fonctionnement. Cela permet de définir à la fois comment on fonctionne les uns avec les autres, et la structure que l'on crée pour ça. Dans un réseau, il y a une multitude d'acteurs qui coopèrent, qui travaillent ensemble pour une cause commune. Mais une fois que cette cause commune est claire, comment est-ce qu'on crée le réseau ?

Pourquoi le RENETA a choisi de toujours fonctionner en tant que réseau, et pas en tant que fédération ?

Sylvain Pechoux, cogérant de la SCIC Les Champs des Possibles

Je suis membre du Conseil d'administration (CA) du RENETA, mais pas porte-parole. D'ailleurs, nous n'avons pas de porte-parole, ce n'est pas dans notre fonctionnement.

Nous avons fait réseau parce que nous en avons besoin, et parce que nous en avons envie. Et si on est encore là, c'est qu'on continue à en avoir besoin, et envie.

Quand je suis arrivé au réseau des Amap Ile-de-France pour créer une ferme couveuse, la première chose que j'ai faite c'était de sortir de l'isolement, de trouver des gens avec qui échanger, d'aller chercher des ressources. Nous avons besoin de nous nourrir les uns les autres, de nous accompagner. Nous avons besoin de construire et d'expérimenter parce que cela n'existait pas. C'est dans ce réseau que les CAE agricoles sont nées, même si ce n'est pas leur réseau logique d'appartenance. Nous avons besoin d'être dans les territoires quand les espaces-test agricoles se sont développés, pour coordonner les gens de manière intelligente. Ça a bien marché.

Et plus tard est arrivé le besoin de se rendre visible.

« Nous avons fait réseau
parce que nous en avons
besoin, et parce que nous
en avons envie. »
(Sylvain Pechoux)

Les gens qui sont dans ce réseau sont des gens qui ont envie de s'impliquer. C'est pour cela que nous n'avons pas eu de salarié pendant longtemps, puis que Jean-Baptiste est resté le seul salarié pendant plusieurs années.

Maryon Cantrel : cela fait écho à un réseau naissant en Bourgogne, cette idée de se coordonner, de travailler ensemble. La démarche RARES a décidé de se structurer en réseau depuis 2021. Pourquoi sommes-nous passé d'une démarche à un réseau ?

Camille Prat, coordinatrice d'Accueil Paysan Bourgogne

Le réseau est né au départ pour répondre à un besoin identifié par Accueil Paysan et Semeurs du possible. L'objectif du projet est de voir comment on peut favoriser la création et le maintien d'activités agraires en Bourgogne Franche-Comté. Au départ, nous étions dans une démarche participative, avec différents acteurs que nous avons identifiés. Nous avons vérifié que nous partageons les mêmes constats sur



l'accompagnement des porteurs de projets, sur leurs besoins, etc. Et nous avons cherché des solutions ensemble. À l'issue de cette première phase, plusieurs acteurs ont décidé de continuer à travailler ensemble.

La particularité de RARES, c'est que nous sommes sur un sujet transversal qui concerne l'agriculture, l'économie sociale et solidaire, l'artisanat, le commerce. Les membres du réseau représentent tout cela : acteurs de l'ESS, acteurs du développement agricole, chambres consulaires d'agriculture, acteurs de la recherche, etc. Au départ, nous étions 22 structures partenaires. Depuis 2022, le réseau s'est agrandi, avec l'extension du projet à toute la région Bourgogne-Franche-Comté. Des structures de l'enseignement agricole nous ont rejoints.

Nous parlons maintenant de réseau parce que nous ne sommes pas ensemble pour simplement mettre en œuvre un projet, cela va au-delà.

MC : comment le test d'activité t'a-t-il permis de créer un réseau autour de toi ?

Cédric Servais, maraîcher, GAEC Les jardins du basilic

Dans les réseaux, il y a la clientèle, il y a les banques, il y a Semeurs du possible, Coopilote, etc. Quand je suis arrivé, je ne connaissais personne. Le fait d'être avec Semeurs du possible et Coopilote nous permet de trouver rapidement des solutions aux problèmes que l'on rencontre. Cela permet de se faire connaître de la mairie, des agriculteurs locaux, etc. Quand tu arrives, on attend de voir ce que ça va donner avant de t'accueillir. Moi, ça m'a aussi permis de me focaliser sur la production agricole.

MC : pourquoi Semeurs du possible met autant d'énergie dans la participation à des réseaux ?

Élodie Patrice, coordinatrice régionale de Semeurs du possible

Le réseau ça marche quand on en a besoin, et quand on a envie d'y aller. Il y a tout le temps à faire. Le fait d'être en réseau nous permet de continuer à nous battre, de surmonter les difficultés.

« Être en réseau nous permet de continuer à nous battre, de surmonter les difficultés. »
(Élodie Patrice)

Cendrine Gry, conseillère entrepreneurs Référente Agriculture et ESS, Coopilote

Historiquement, nous sommes une coopérative généraliste. Nous travaillons en réseau avec les territoires, et quand nous avons voulu nous développer sur les questions agricoles et alimentaires, nous avons eu besoin de nous appuyer sur les acteurs des territoires. Le réseau était donc essentiel. C'est normal, pour nous, de solliciter différents acteurs. Le fait d'avoir des objectifs communs, de pouvoir échanger avec d'autres acteurs d'autres territoires, c'est ce qui nous permet d'innover.

« Le fait d'avoir des objectifs communs, de pouvoir échanger avec d'autres acteurs d'autres territoires, c'est ce qui nous permet d'innover. » (Cendrine Gry)

Aujourd'hui, la coordination des espaces-test agricoles en Bourgogne-Franche-Comté fonctionne parce que chacun apporte ses compétences.

MC : le réseau, ce n'est pas la somme des parties prenantes. C'est une entité qui va créer quelque chose en plus. Qu'est-ce que ça permet dans vos réseaux ? Comment vous vivez cette entité « réseau » ?

Camille Prat : dans RARES, la première plus-value, c'est de renforcer la complémentarité entre nous, de mutualiser des ressources, d'imaginer ensemble des solutions que nous ne pourrions pas trouver individuellement. C'est ce qui s'est passé dans RARES. Des actions, des outils, ont été imaginés collectivement. Cette innovation a été possible parce que nous étions tous ensemble.

« Le réseau, ce n'est pas la somme des parties prenantes. C'est une entité qui va créer quelque chose en plus. » (Maryon Cantrel)

Tout ça porte ses fruits au-delà de ce que nous faisons dans RARES. Cela a par exemple donné naissance à d'autres « réseaux » ou projets

Sylvain Pechoux : pourquoi nous ne sommes pas une fédération, mais un réseau ? C'est à la fois un sujet qui nous a un peu occupé, et qui en même temps a été rapidement évacué. Nous sommes un réseau de praticiens, très incarné par des hommes et des femmes, qui sont celles et ceux sur qui on compte. Cette diversité importante du réseau, qui serait peut-être moins vraie dans une fédération, facilite l'expérimentation. La question de l'horizontalité, de l'autogestion, qui font partie des fondements du réseau où il n'y a pas de « *politburo* », est importante.

« Le RENETA doit rester un lieu où l'on se sent accompagné, où l'on sent qu'on peut expérimenter. »
(Sylvain Pechoux)

Tout ce que nous faisons, nous le faisons parce que certaines personnes ont eu envie de travailler sur tel ou tel sujet, qu'elles soient là depuis dix ans ou depuis deux mois. Le RENETA doit rester un lieu où l'on se sent accompagné, où l'on sent qu'on peut expérimenter.

MC : l'étymologie du mot réseau vient du latin « *retis* », qui veut dire « filet ». On en parle souvent au RENETA, en parlant de « filet de sécurité ». Cédric, en quoi ce réseau permis par le test apporte un filet de sécurité ?

Cédric Servais : nous sommes encadrés. Nous pouvons nous focaliser uniquement sur la production. Ça nous permet d'être efficace dès la première année. Sans ça, je n'aurais certainement pas fait ce que je fais maintenant. Cela permet d'être vraiment serein.

MC : en quoi le fait d'appartenir à un réseau national ou régional est sécurisant pour vos structures ?

Cendrine Gry : je vois la sécurité dans les compétences. Cela rassure de voir que si je ne sais pas, il y a quelqu'un qui sait. Au début, on se regarde en chien de faïence, mais une fois que nous nous connaissons, nous nous enlevons les barrières et nous pouvons travailler ensemble. Le fait d'avoir des partenaires nous permet de nous lancer dans certains projets.

Élodie Patrice : ce qui a permis de travailler ensemble, de créer le réseau, le partenariat, c'est de prendre le temps de l'apéro ensemble, de se connaître. Tout ne se fait pas autour d'un fichier Excel.

MC : on accueille souvent des nouveaux au sein du réseau. Et il y a des personnes qui sont là depuis le début. Comment faire en sorte d'accueillir les nouveaux, que les réseaux soient vivants ?

Sylvain Pechoux : comme beaucoup de réseaux, il y a des entrées et des sorties. Le RENETA, par le temps passé, par les trois salariés pour aller à la rencontre des nouveaux, par les accompagnages, par les temps de rencontre que nous organisons, permet d'accueillir les gens. Nous pouvons échanger.

Mais on sait qu'il y a aussi eu de la casse dans le réseau avec des gens qui peuvent se retrouver en difficulté. Il est essentiel de travailler sur le métier, d'essayer d'éviter les *burn-out*. Et des temps comme aujourd'hui sont importants pour ça.

Élodie Patrice : je rajouterai que le rôle du réseau est un rôle ingrat. On fait tout ce que les autres ne font pas, on met de l'huile dans les rouages, mais ce n'est que trop rarement valorisé. Il faut réfléchir à comment valoriser ce travail. Et des endroits sympas comme les Rencontres Nationales, c'est important pour se ressourcer.

MC : un ingrédient phare qui vous semble indispensable pour faire vivre vos réseaux ?

Cédric Servais : le partage et la convivialité

Cendrine Gry : l'envie

Camille Prat : l'interconnaissance

Sylvain Pechoux : le besoin



Échanges avec la salle

Tristan Klein (Mosagri) : il y a une notion essentielle, c'est le gain de temps. Une particularité du RENETA, c'est que c'est un endroit pour « attraper » des connaissances, qui permettent de gagner du temps ensuite sur le terrain.

Marianne Fouchet (Semeurs du possible, paysanne qui a cédé son terrain à Cédric) : quand je me suis installée, j'étais en maraichage, et en tant que femme, ce n'était pas facile. Nous n'avons eu aucune aide. C'était un apprentissage de tout (production, administratif, commercialisation, etc.). Je mesure l'importance de l'effet réseau, l'appui de Semeurs du possible, grâce à qui Cédric est venu s'installer.

Dans le réseau, il y a aussi des acteurs « secondaires » tout autour. Des passeurs, des transmetteurs. Il y a un environnement social, administratif, politique. Le fait d'avoir des contacts politiques, cela peut aider aussi.

Marie Fiers (AFAUP) : comment s'organisent les réseaux au niveau national et régional ? Comment l'alchimie prend ?

Élodie Patrice (Semeurs du possible) : je ne sais pas s'il y a une recette, mais le plaisir, le fait d'être avec des gens qui ont la même approche, sont importants. Le réseau, c'est une question de personnes. Si on est bien dans un réseau, on y reste.

Le RENETA n'a pas imposé de représentation. Chaque région s'organise comme elle le souhaite. Le réseau soutient les rencontres régionales, mais en gardant cette diversité des approches.

Annick Wambst (CIVAM Le Serpolet) : je voulais souligner l'importance des associations locales et citoyennes qui sont porteuses des espaces-test agricoles. Il faut le prendre en compte dans la mise en place d'un réseau.

Élodie Patrice (Semeurs du possible) : on n'a peut-être pas suffisamment évoqué la grande diversité des structures qui composent le réseau. On n'a pas toujours le même langage, les mêmes disponibilités, mais on décide de se retrouver.

Quentin Florent (Métropole Européenne de Lille) : ce qui marque dans le RENETA, c'est que les gens qui composent le réseau ont des valeurs d'éducation populaire qui font qu'ils sont capables d'animer ce genre de réseau, parce que c'est le fondement de leur activité au quotidien. On ne retrouve pas ça forcément dans tous les réseaux. C'est aussi ce qui permet de faire le liant.

Camille Prat (Accueil Paysan Bourgogne) : dans le cas de RARES, une partie des membres ont cette culture de l'éducation populaire. Mais ce n'est pas le cas pour tous. Collectivement, nous avons fait le choix d'être accompagnés sur la mise en place de notre processus coopératif.

Pierre-Henri Roussel (Le Gerموir) : c'est difficile de trouver sa place dans un réseau. Élodie parlait de la convivialité. Je pense qu'on peut faire du sérieux sans se prendre au sérieux. C'est ce qui fait la force du RENETA. Quel que soit notre statut, la porte est ouverte. La tentation est forte d'avoir une organisation très « protocolaire », mais nous n'en voulons pas. Il y a beaucoup d'informel, mais cela perdure.

« Faire du sérieux sans se prendre au sérieux. C'est ce qui fait la Force du RENETA. »
(Pierre-Henri Roussel)

Pierre Dufour (Semeurs du possible) : quand on parle de réseau, le 27 juin prochain va être présenté l'observatoire de l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté. C'est une reconnaissance qui va permettre de fiabiliser des chiffres, de montrer ce qu'on peut faire, ce qui a été réalisé, les difficultés qu'on a rencontrées.

Xavier Lucien (Réseau des CREFAD) : faire réseau, c'est se poser la question de ce dont on a envie, de ce qu'on peut y trouver. Mais c'est aussi se demander ce qu'on peut y apporter. Il faut poser la question dans les deux sens. Il faut aussi apporter nos forces. Et ça peut passer par des objets très concrets, comme la Caisse de Solidarité, qui est un outil de solidarité financière, qui permet de mutualiser, de passer des coups durs pour certains.

Quentin Florent (Métropole Européenne de Lille) : des fonds de ce type sont essentiels pour avoir des structures qui perdurent dans le temps. Les pouvoirs publics ne sont pas forcément suffisamment investis, ou suffisamment réactifs dans des situations critiques. Des outils de ce type peuvent aider.

Julien Kieffer (Rhizome) : au niveau national, nous faisons réseau avec d'autres partenaires. Nous essayons de faire valoir les intérêts de nos membres, de trouver des solutions à des problèmes que nous rencontrons. Faire réseau, c'est aussi faire valoir des besoins, des souhaits d'évolution du cadre légal pour avoir les moyens de faire notre boulot.



Atelier 1. Rôles et places des entrepreneurs à l'essai dans les dispositifs espaces-test agricoles

Usagers, bénéficiaires, partenaires ? Quels rôles les entrepreneurs à l'essai peuvent-ils jouer, pendant et après leur phase de test ?

Bien que le test d'activité soit pensé et construit au plus proche des besoins des entrepreneurs à l'essai, il est intéressant de questionner leur implication dans les dispositifs. Bénéficiaires, partenaires, administrateurs, salariés... nombreuses sont les casquettes que peuvent prendre les entrepreneurs, pendant ou après leur phase de test. Nous avons tenté de comprendre dans quelles mesures les entrepreneurs peuvent être mobilisés dans le fonctionnement, le développement et la pérennisation des dispositifs.

Animateurs-Rapporteurs : Claire Quintin (À Petis PAS), Pierre-Henri Roussel (Le Gerموir)

Témoignages : Gwendoline Vidal (Etamine), Nolwenn Le Calvé (Biopousses).

Synthèse des échanges :

La question majeure qui sous-tend cet atelier pourrait être celle-ci : comment intégrer les porteurs de projet dans nos dispositifs de test (dans la vie de l'association, dans le conseil d'administration...)?

Qui se pose finalement la question de la place des porteurs de projet dans les espaces-test agricoles ? Les espaces-test agricoles eux-mêmes ou les porteurs de projet ? Ces questions relèvent plus de la structure elle-même que d'un véritable intérêt des porteurs de projet. Un point de vigilance est noté aussi quant aux « intérêts cachés » des porteurs de projet en s'impliquant dans l'espace-test agricole, comme par exemple, revoir les conditions matérielles ou financières du test, anticiper une éventuelle sortie de test et préparer sa reconversion professionnelle... !

Témoignage de Nolwenn Le Calvé

Nolwenn a testé son projet agricole avec Biopousses, dans la Manche. Elle s'est fortement impliquée, et s'est ensuite installée sur un terrain proche de l'espace-test agricole. Elle a d'abord pris place dans le Conseil d'administration (CA) de Biopousses, puis a initié un arrêt progressif de son activité agricole pour rejoindre l'équipe salariée de l'espace-test agricole.

Prise de hauteur : les porteurs de projet qui s'investissent fortement dans les dispositifs de test sont (souvent) ceux qui mettent entre parenthèses leur propre activité agricole. Ou parfois les porteurs de projet se sentent « redevables » vis-à-vis de la structure qui anime le test. « *Avec tout ce qu'on fait pour le porteur de projet, il pourrait quand même venir à notre AG !* »

Cédric Servais : pour que les porteurs de projet s'investissent dans un CA, on peut aussi aller vers eux ! C'est-à-dire ne pas faire le CA dans un bureau en ville mais combiner le CA sur la ferme avec un barbecue convivial par exemple.

L'enjeu est de se dire : la porte de la structure qui coordonne le test doit bien rester ouverte aux porteurs de projet, et c'est le porteur de projet qui fera le choix ou non de venir, de s'investir dans l'espace-test. Et on ne doit pas forcer la main !

Finalement, les attentes envers le porteur de projet de la part de l'espace-test ne sont pas toujours claires et mêlent différents enjeux. Et parfois les porteurs de projet ne sentent pas

légitimes avant d'être installés. La période de test est parfois vécue de manière transitoire. Et puis il y a un manque de temps, de disponibilité. C'est indispensable de bien clarifier la demande vis-à-vis du porteur de projet : qu'attend-on de lui ? De la communication, de l'implication...

Témoignage de Gwendoline Vidal

Gwendoline a ressenti une attente (pas toujours claire) de la part de la structure porteuse du test. Par exemple, que le lieu-test soit propre...! Et maintenant, elle est « de l'autre côté » et c'est elle qui explique aux porteurs de projet que le lieu-test est aussi une vitrine et que cela implique de l'investissement de leur part.

Il y a aussi une attente forte pour que le porteur de projet s'installe et que cela fonctionne ! Pour montrer que le test et l'installation sont une réussite pour tous...

Il y a une différence de langage, un fossé, entre les espaces-test agricoles et les porteurs de projet. Et souvent c'est l'animateur sur place qui fait ce maillon, ce lien entre la structure et le porteur de projet.

Le lien peut se faire par des chantiers, du travail ensemble. Mais cela ne doit pas être une obligation. Attention à ne pas retomber dans une opposition entre « cols blancs et cols bleus » avec des jugements hâtifs sur les réalités de l'autre.

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Il est possible, et accepté, qu'un porteur de projet ne s'implique pas du tout dans la structure qui porte le test. La mesure et la possibilité d'implication vont dépendre du cadre et des attentes de l'espace-test agricole.
- ∅ Le cadre proposé par l'espace-test agricole doit être le plus précis possible, et évolutif dans le temps.
- ∅ Toutes les demandes auprès du porteur de projet doivent être claires et sans sous-entendus. Pas de demandes cachées et ce dans les deux sens :
 - du porteur de projet vis-à-vis de l'espace-test agricole (par exemple, les conditions matérielles et financières) ;
 - et de l'espace-test agricole vers le porteur de projet (par exemple, l'exigence de propreté du lieu test, la participation à la communication, la présence à l'AG).
- ∅ L'animateur de l'espace-test agricole a bien ce rôle de liant, de facilitateur.
- ∅ Le test peut aussi être un support pour vivre d'autres choses, dont de l'engagement collectif.

Atelier 2. Rôles et places des collectivités dans les dispositifs espaces-test agricoles

Partenaires, financeurs, coordinateurs ? Quels rôles les collectivités peuvent-elles jouer dans les dispositifs de test d'activité agricole ?

Ancrés dans leurs territoires, les espaces-test agricoles sont le résultat de dynamiques locales mises en œuvre à différentes échelles. L'implication des collectivités y est de plus en plus importante, renforçant encore un peu plus cet ancrage territorial. Leur soutien est généralement gage de pérennité et de durabilité de ces dispositifs. Cet atelier a permis de définir la multiplicité des collaborations et les soutiens réciproques que ces acteurs entretiennent tant sur les champs politiques que sur des questions d'implications opérationnelles.

Animateurs-Rapporteurs : Romain Vugier (Îlots Paysans), Kim Stoeckel (Bio en Grand Est)

Témoignage : Jean-Jacques Catrain (CIAP Champs du Partage)

Synthèse des échanges :

Aujourd'hui, notamment avec la mise en œuvre des Projets alimentaires territoriaux (PAT), de plus en plus de collectivités se penchent sur l'outil espace-test agricole pour répondre aux besoins de leur territoire.

Au travers des témoignages des participants, on distingue quelques éléments déclencheurs à la réussite d'un projet d'espace-test agricole sur son territoire :

- avoir des élus avec une volonté politique forte ;
- des techniciens moteurs dans le mise en œuvre de l'outil ;
- et un service juridique peu frileux et enclin à mettre en place des conventionnements de gré à gré, facilitant les projets des porteurs ;
- le choix de l'échelon territorial, et l'interconnexion entre ceux-ci est également primordial.

Pour cela, certains leviers sont à actionner : sensibiliser les élus, via tout un travail de pédagogie, en les amenant par exemple sur un lieu-test qui fonctionne, en travaillant avec eux la question des financements, en les formant aux questions agricoles, etc. Nous pouvons également utiliser les réseaux territoriaux existants pour construire le projet (GAP territoriaux mobilisables avec des liens entre structures déjà en place).

La difficulté est de raccrocher l'intention de la collectivité et la volonté politique avec les différents échelons territoriaux. La collectivité doit ainsi se poser les bonnes questions : quel but poursuit-elle avec la mise en place d'un espace-test agricole ?

Pour elle, plusieurs stratégies sont possibles : financer et mettre à disposition un lieu-test fixe, mais aussi penser l'après-test en mettant en place une véritable stratégie d'acquisition foncière, faciliter les démarches administratives, financer les installations, utiliser d'autres compétences pour favoriser l'agriculture (par exemple, toucher à la RSE pour convertir du foncier privé des entreprises en foncier agricole).

Il y a également des freins à travailler avec des collectivités dans le cadre d'espaces-test agricoles :

- les élus et leurs équipes sont remplaçables : une politique mise en place par un élu moteur peut changer avec le renouvellement de ces élus.
- la communication entre élus et porteurs de projets peut être difficile : la temporalité politique n'est pas celle des individus (question de la réserve pré-électorale, du temps décisionnel long).

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ L'importance de la sensibilisation des élus aux questions agricoles, via une sensibilisation constante dans le temps (vulgarisation du langage, formation des élus et acteurs agricoles).
- ∅ La clarification des intentions des collectivités quant à leur projet d'espace-test agricole (voir fiche du RENETA à ce sujet : l'espace-test peut ne pas être la solution à leur problème).
- ∅ Il faut intégrer le temps long de la politique à ses réflexions. Il est impératif pour la collectivité d'avoir une approche globale de ses intentions : si c'est pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur son territoire, il faudra nécessairement se poser la question de l'après-test pour faciliter l'accès au foncier. Il est nécessaire de faire entendre à la collectivité son rôle majeur sur la question foncière. L'approche et la méthode déployée par les dispositifs d'espaces-test vis-à-vis de la collectivité va s'adapter au territoire, et à la volonté politique derrière.
- ∅ Perspective pour le RENETA : au sein du groupe de travail « collectivités », créer un groupe inter-collectivités pour que les techniciens puissent partager des outils.

Atelier 3. Mutualiser les moyens de production : une solution pour sécuriser le test d'activité agricole

Quelles solutions les espaces-test agricoles et leurs partenaires ont-ils développées pour mutualiser les moyens de production et réduire la prise de risque, notamment financière, des entrepreneurs à l'essai ?

Entreprendre en agriculture implique de lourds investissements pour le déploiement de son activité. Afin de sécuriser les projets des entrepreneurs à l'essai, le RENETA a pris soin de définir dans sa Charte le test d'activité comme un « cadre échelonnant la prise de risque » et « l'assurance d'un filet de sécurité ». Pour tenir ces engagements ambitieux, il apparaît nécessaire de partager les solutions explorées par les espaces-test agricoles en matière de mutualisation des outils de production et de pouvoir ainsi dresser, ensemble, un panorama des manières de fonctionner et des partenariats envisageables.

Animateurs-Rapporteurs : Nils Maurice (RENETA), Claire-Marie Bonnet (CIVAM Bio Le Serpolet)

Témoignages : Claudette Formantin (L'Essor Maraîcher), Romain Biau (Communauté d'agglomérations d'Alès), Léo Moulun (Semeurs du possible, entrepreneur à l'essai)

Synthèse des échanges :

L'atelier débute par un rappel des conditions de test avec les trois fonctions : pépinière, couveuse, accompagnement.

Trois modalités de développement de test :

- Lieu-test permanent : les acteurs prennent l'initiative de créer les conditions du test, puis recherchent les porteurs de projet. Dans ce cas, ce sont les acteurs qui investissent, par exemple une collectivité ou un acteur privé.
- Lieu-test chez des personnes qui détiennent les moyens de production : on parle alors de ferme accueillante. Dans cette situation, c'est la personne qui accueille qui supporte les investissements matériels. Comment accompagner ces propriétaires à créer les conditions matérielles pour accueillir du test ?
- Lieu-test à domicile : le porteur de projet dispose de foncier et souhaite tester son activité chez lui. C'est donc le porteur de projet qui porte les dépenses matérielles. L'enjeu est également de l'accompagner sur cette thématique.

Les questions qui sous-tendent cet atelier : comment assurer la réversibilité ? Comment assurer des conditions réelles ? Quel coût d'investissement du matériel pour le porteur de projet et/ou la structure d'accompagnement ?

Témoignage de Claudette Formantin

La structure espace-test agricole accompagne le passage de l'activité de jardinage à la professionnalisation. Elle aide à la décision sur les questions d'investissements matériels. On observe différents choix selon les porteurs de projet. L'objectif est de bien savoir utiliser les outils, et d'être autonome dans leur maintenance. Les investissements ont évolué avec les pratiques des porteurs de projet. Il y a également l'objectif de réduire la pénibilité, en partenariat avec la MSA. La MSA achète du matériel, le fait tester par l'Essor Maraîcher pour vérifier la pénibilité. Certains porteurs de projet auto-construisent leur matériel en lien avec l'Atelier Paysan.

Le lieu-test, c'est aussi un lieu où sont organisées des démonstrations de matériel. C'est enrichissant pour les porteurs de projet.

Enfin, l'existence d'un atelier de transformation partagé permet aux porteurs de projet de disposer d'un espace de travail avec un système de location à la journée.

Témoignage de Léo Moulun, en test sur son terrain aux portes de Chalon-sur-Saône

Léo est en reconversion professionnelle et suit un BPREA à Montmorot (39).

Il a acheté un terrain de quelques hectares, un verger abandonné et une zone de friche. Il a la chance d'avoir un soutien technique d'un paysan à proximité. Il ne fait pas encore de transformation.

Léo a de forts besoins en matériel pour développer les activités d'arboriculture et maraîchage : serre, groupe électrogène, irrigation. Il a déjà investi dans un tracteur, un broyeur, un sécateur électrique.

Les clients sont déjà identifiés dont une AMAP au centre de Chalon-sur-Saône.

Dans ce cas, c'est bien le porteur de projet qui a lui-même créé les conditions matérielles de son test. Semeurs du possible n'a pas eu les moyens d'engager toutes les dépenses mais a pu bénéficier d'un appel à projet de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour équiper le site en matériel.

Existe-t-il des CUMA maraîchères ? Quels fonctionnements ?

Quelques exemples :

- Près d'Alès (30), un paysan a monté un magasin pour distribuer les produits qu'il cultive. Il apporte du foncier à des jeunes et ils ont monté une CUMA avec des maraîchers et céréaliers. Un petit groupe de quatre producteurs s'est formé et ils sont aujourd'hui neuf. La CUMA fonctionne aujourd'hui car le projet est parti des paysans. D'expérience, les projets lancés par les politiques ont plus de mal à aboutir.
- En Île-de-France, une CUMA a été créée et a permis d'acheter un tracteur, un épandeur à fumier, du matériel de plantation et de récolte de pommes de terre plein champ, qui sont partagés avec d'autres maraîchers bios. Pour la création de la CUMA, des aides financières ont été captées auprès de la Région, complétées par de l'autofinancement.
- Le conseil départemental des Landes s'est saisi de la question du matériel. Ils ont suscité la création d'une CUMA. Un porteur de projet en test a rencontré son futur associé via cette CUMA.

Il est aussi possible de voir des situations avec des agriculteurs voisins qui prêtent du matériel en échange de temps de travail. La signature se fait entre l'espace-test agricole, l'entrepreneur à l'essai et l'agriculteur.

Dans le Var, la SAFER a créé une SCIC pour aider les porteurs de projet, avec notamment des banques et autres structures qui veulent bien financer. La SCIC apporte un financement que le porteur de projet remboursera ultérieurement avec des taux d'intérêts très bas.

Terracoopa a fait le choix de la sobriété dans les investissements pour que les porteurs de projet soient en mesure de racheter le matériel à la sortie, avec notamment une partie de matériel d'occasion.

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Sur la question du matériel : ne pas se focaliser sur le coût d'investissement.
- ∅ Il faut bien prendre en compte la capacité à savoir utiliser l'outil, et comment l'entretenir.
- ∅ Déterminer en amont : qui entretient l'outil ? Qui rachète les pièces ?
- ∅ Des notes thématiques existent au sein du RENETA et sont disponibles sur le Wiki.

Atelier 4. Le test d'activité agricole, un outil pour s'insérer dans le territoire

Comment accompagner les entrepreneurs à l'essai dans la création de réseaux locaux (entraide, commercialisation, mutualisation...)?

Se sentir soutenu et épaulé lors de la création de son activité est un critère de réussite. La constitution de groupes locaux autour des entrepreneurs à l'essai leur permet de s'ancrer dans le territoire et de créer des solidarités avec une grande diversité d'acteurs locaux. Cet atelier sera l'occasion de comprendre dans quelles mesures les dispositifs peuvent aider à la mise en place et à l'intégration d'entrepreneurs à l'essai dans leurs territoires.

Animateurs-Rapporteurs : Stéphanie Ferchaud (Biopousses), Maryon Cantrel (Semeurs du possible)

Témoignages : Maëlys Dilé (CIAP 49), Tristan Klein (Mosagri)

Synthèse des échanges :

Témoignage de Maëlys Dilé sur le fonctionnement de la CIAP, les offres de formations, la création des GALO et le rôle des paysans référents

La CIAP propose une formation longue d'insertion au territoire et de développement de projet via le « stage Paysan Créatif ». L'insertion territoriale est mise à l'honneur dans cette formation. L'objectif est de reconstituer les liens de solidarité naturelle que l'on observe dans le monde agricole. L'idée générale a été de formaliser des outils afin d'éviter l'isolement des porteurs de projet lors de l'installation.

Paysan référent : un paysan référent territoire n'a pas forcément la même production que le porteur de projet. Il va l'introduire dans le réseau et dans le territoire. Souvent ce sont des éleveurs bien ancrés dans le réseau (CUMA par exemple) qui introduisent le porteur de projet dans les espaces d'entraide, qu'ils ne connaissent pas au début. C'est la personne en projet qui choisit le paysan référent. Pour le trouver, cela nécessite l'appui de tous les partenaires et de tous les réseaux partenaires. C'est une condition d'entrée. Il est important aussi que ce ne soit pas le cédant ni le propriétaire pour passer par une tierce personne.

Groupe d'appui local (GALO) : cadre pour formaliser l'insertion dans le réseau professionnel et territorial. Les porteurs de projet ont un an pour organiser leur GALO, constitué de citoyens, d'élus et de paysans (au-delà du réseau déjà constitué). Le principe est d'aller chercher de nouvelles personnes qui seront utiles pour constituer le projet : trouver du foncier, trouver des formations, etc. Les porteurs de projet doivent organiser au moins une fois une rencontre avec le GALO pour créer des dynamiques pour les territoires et autour des porteurs de projet. Le GALO représente une garantie, pour que le porteur de projet sache qui appeler et auprès de qui trouver un soutien moral. C'est une manière de se présenter au territoire et de rendre au territoire les remerciements liés à l'accueil. Quand les personnes restent en test, ils peuvent resolliciter le GALO.

« On a des exemples très concrets où il y a des engagements moraux pris devant le collectif. Par exemple, il y avait eu une situation où une parcelle d'un porteur de projet s'est retrouvée être une zone naturelle et la sollicitation du GALO a permis de faire un échange de parcelle. En deux semaines une solution avait été trouvée. »

Témoignage de Tristan Klein en complément sur l'organisation en région PACA

Chez eux, le GALO est issu de l'animation d'un Pôle d'économie solidaire (PES) pendant plusieurs années. Les valeurs sont : solidarité inter-structures, co-construction, entraide.

L'objectif est de croiser des regards différents sur des thématiques concrètes et larges (situation du compagnon, trouver du matériel, etc.). Souvent, l'ADEAR est aux manettes et toutes les institutions sont réunies autour d'une personne et non pas d'un dossier. Cela amène à plus de coopération. Les acteurs comprennent la complexité et ont besoin de toute leur imagination pour amener des pistes de solutions. Ce sont des endroits où l'on travaille une matière humaine et concrète. Les élus et les chambres sont ravis de ces temps qui remontent ensuite dans les espaces-test agricoles et sont traités toujours en lien avec les partenaires. Les situations créées permettent aux porteurs de projet de rencontrer des acteurs du territoire. Mais ce sont eux qui font appel aux partenaires. Et les liens sont entretenus ensuite au niveau de l'espace-test agricole.

Sur le volet territorial, on voit qu'on peut utiliser l'espace-test agricole comme interface et outil d'innovation d'économie sociale et solidaire (ESS) auprès des élus et des politiques locales. Pour centrer sur le fait que les dispositifs en place peuvent montrer leurs limites. Même si beaucoup sont encore efficaces et opérationnels, il est important de créer, d'innover et d'utiliser tous les moyens à disposition (humains, outils, financiers, etc.) pour améliorer l'accompagnement et ne pas seulement être une vitrine type d'un cas de réussite. Le lien au territoire est vendeur et très original.

Echanges avec la salle

Qui sont les citoyens qu'on mobilise sur la question du test ?

Tristan : Cela dépend des opportunités, des personnes ressources des structures par exemple. Dans le GALO, il n'y a pas d'obligation de présence ou de nombre de représentants.

Est-ce qu'ils ont l'impression d'avoir trop d'accompagnement ? Dans quelles mesures ça prend du temps et c'est compris dans le travail des accompagnateurs ?

Maëlys : Au bout d'un certain temps, ils sont capables d'animer un peu le GALO de leur côté. L'idéal serait que la structure départementale se décline sur les territoires au plus proche des porteurs de projet, avec des GALO qui resteraient toujours vivants sur place.

Tristan : On n'institutionnalise pas la démarche mais on crée des montées en compétences et des habitudes de pratiques qu'ils vont pouvoir réexploiter dans d'autres cadres, souvent sur les territoires (par exemple, les PAT). Il y a aussi déjà des dynamiques présentes ou passées qui peuvent être remobilisées.

Maëlys : Faire vivre l'expérience du collectif. Les porteurs de projet arrivent avec des projets de réalisation de leur rêve et de leur vie pro/perso. L'idée est de faire comprendre que le collectif peut être porteur et de rendre la monnaie de sa pièce en s'investissant. Les porteurs de projet vont chercher eux-mêmes les partenaires, et ça, ça fait grandir le réseau !

Participant : « Il faut sortir des réseaux pour être efficace. »

Comment les gens entendent parler des réseaux dont on parle ? Quelle appropriation des territoires des outils existants ?

Tristan : Autant c'est important de solliciter les élus et de leur faire comprendre l'intérêt des espaces-test agricoles, autant du côté des citoyens il faut préserver le fait de rester sur l'aspect opérationnel. Il vaut mieux s'appuyer sur des dynamiques déjà existantes et des événements existants. Avec le GALO, il y a vraiment ce côté efficace et opérationnel.

Stéphanie Ferchaud : Voici un exemple d'une collectivité qui s'est emparée du dispositif d'espace-test agricole. Ils ont accompagné la collectivité à définir les besoins, trouver le foncier et choisir le candidat approprié. La collectivité a aidé pour les débouchés, pour les financements (achat de matériel) et fait de la location-vente pour le porteur de projet, et les agriculteurs voisins ont été mobilisés pour l'aspect technique et la vie paysanne. L'implication de l'ensemble des acteurs permet de conserver les dynamiques créées.

Maëlys : Tous les ans on capitalise sur les dynamiques créées grâce au GALO, on fait un recensement.

En Bretagne les animatrices font un gros travail sur le fait de lever les peurs et les inquiétudes liées à l'animation du GALO : quoi dire ? quoi demander ? « je n'ai pas encore mon outil de production donc je ne sais pas quoi montrer », etc..

Sur un lieu-test permanent, il y a une commission maraîchère qui est là en continu pour que les porteurs de projet puissent quand même créer et s'inscrire dans un réseau. C'est la Région qui finance sur du temps d'animation.

Quelle différence sur la dynamique créée entre un lieu-test permanent et un lieu d'installation ?

Maëlys : L'importance du réseau est moindre sur le lieu-test permanent car il faut recréer le réseau ensuite, mais souvent c'est quand même un appui, pour l'accès au foncier par exemple. Ce qu'on remarque sur le foncier, c'est que le fait de réunir tout le monde autour de la table amène les paysans à réaliser qu'ils pourraient eux-mêmes libérer une parcelle. Simplement, mettre les gens autour de la table permet de créer du lien qui alimente derrière la dynamique.

Tristan : Le fait que l'accompagnement soit original est parfaitement adapté à des projets atypiques. Cela permet de trouver des solutions inventives et innovantes.

Ce qu'il faut retenir :

Enseignements

- ∅ L'aspect multi-acteurs, les contacts humains, « des personnes plus que des structures », permet de sortir des réseaux habituels et de créer du lien.
- ∅ Cela permet également de trouver des solutions, via une meilleure réactivité, la mutualisation des idées, et de repérer les besoins.
- ∅ Cela est utile dans tous les domaines, que ce soit de la vie personnelle ou professionnelle.
- ∅ Cela facilite le démarrage pour les porteurs de projet et renforce leurs compétences.

- ∅ Cela permet une montée en compétences de tous les acteurs (ceux qu'on accompagne mais aussi les autres personnes impliquées) par l'originalité et par la confrontation des points de vue.
- ∅ Outils pour lever les peurs et les préjugés de chaque côté.
- ∅ Cela permet l'émergence de nouvelles dynamiques locales, créer les liens de solidarité.
- ∅ Importance de la diversité des individus. Parmi les principes de l'ESS : hybridation des ressources financières et humaines, de connaissances. Tout le monde a des compétences et des connaissances à apporter.
- ∅ Passer par le faire est une priorité.

Point de vigilance - difficultés

- ∅ Le temps.
- ∅ Les peurs, casser les préjugés.
- ∅ Les financements.
- ∅ Réussir à valoriser ce travail qui s'inscrit dans un temps très long avec ce qui va derrière et sur quoi on ne peut pas avoir la main mise (réforme DJA, recherche de l'INRAE).
- ∅ Enjeux d'appropriation et certaines institutions ou rôles veulent garder la main mise sur certains points.
- ∅ L'insertion dans le territoire est un parcours complet, parsemé de difficultés, parfois difficiles à appréhender.

Perspectives et liens possibles avec les travaux du RENETA

- ∅ Un groupe de travail existe au CELAVAR. En pratique, il compare deux lieux-test : un déjà créé en Auvergne et un en cours de création. La thématique est également abordée dans le cadre de la MCDR # Happyterr #. Un échange plus large avec le RENETA semblerait être pertinent.
- ∅ La Région PACA a lancé un projet de recherche large sur l'installation, incluant un « zoom » sur le test pour comprendre les éléments qui le font perdurer ou non.
- ∅ Un travail est en cours sur la pérennisation des installations et les dynamiques créées par la CIAP ; à joindre avec le recensement des dynamiques créées.

Atelier 5. Les espaces-test agricoles, parties prenantes des parcours multi-acteurs d'accompagnement à l'installation

Quelles sont les complémentarités entre le test d'activité agricole et les autres outils de l'accompagnement à l'installation ?

À l'heure où les structures de l'accompagnement essaient d'être toujours plus adaptées aux besoins des futurs agriculteurs, il est intéressant de repositionner les espaces-test agricoles dans le processus complexe de l'installation. Se former, expérimenter, pratiquer... Quelles articulations entre les différents dispositifs peuvent être imaginées afin d'assurer la cohérence des parcours des candidats à l'installation ? Quels sont les outils à imaginer, construire ou renforcer, mobilisables en amont du test d'activité agricole ?

Animateurs-Rapporteurs : Julien Kieffer (Rhizome), Camille Prat (Accueil Paysan)

Témoignages : Cécile Ruppli (Semeurs du possible), Patrick Baron (CIAP Pays de la Loire), Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles)

Synthèse des échanges :

Témoignage de Cécile Ruppli (Semeurs du possible)

Il s'agit d'une expérimentation réalisée en partenariat avec le CFPPA du Morvan, la Chambre régionale d'agriculture, etc.

Les besoins ont d'abord été identifiés à partir d'enquêtes et d'entretiens, avec :

- Un besoin d'expérience très en amont de l'installation pour les porteurs de projets (avant la formation, avant le test, avant le PPP, etc.). À ce jour, il n'existe pas de solution pour orienter des personnes qui souhaitent entrer dans le métier par la pratique.
- Un besoin de lever l'idéalisation du métier et de se confronter à la réalité et au quotidien.
- Un besoin d'un cadre sécurisé pour expérimenter sur des fermes avant le test d'activité.

En réponse à ces constats, deux outils ont été coconstruits et vont être expérimentés :

- Le premier outil est la « pratique agricole ». L'objectif est de gagner en autonomie sur un terrain d'apprentissage. Cela prend la forme d'une immersion de trois mois sur une ferme.
- Le deuxième outil est la ferme école. Il s'agit d'une immersion de six mois sur une ferme d'accueil (ferme école) qui pourrait accueillir un à trois stagiaires simultanément. L'objectif est de permettre aux porteurs de projet de valoriser/renforcer les temps de pratique dans le parcours de formation. On pourrait presque parler d'un BPREA inversé...

Quelles articulations avec des choses existantes sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté ?

- Lien avec les actions menées dans le cadre de RARES, et notamment une action en construction très en amont de l'installation.

- Action à réaliser dans la complémentarité du cycle de formation « de l'idée au projet », porté par InPact Jura et Doubs : formation à l'émergence de projet sur onze journées.

Pistes à explorer :

- Conventionnement avec le service formation du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté : rémunération des tuteurs, cadre légal pour la couverture sociale, garantie accident travail.
- S'appuyer sur les fermes des lycées agricoles / CFPPA.

Témoignage de Patrick Baron

Dans les années 2000, le secteur de l'ESS est très structuré et très présent. C'est la période d'émergence des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) généralistes. Ces initiatives du secteur de l'ESS inspirent le développement des Coopératives d'activité pour le secteur agricole. La CIAP 44 voit le jour, il y a dix ans.

Trois outils sont opérationnels et au service de l'installation en agriculture paysanne :

- Espace-test agricole : trois lieux-test permanents accueillent des entrepreneurs à l'essai.
- Stage paysan créatif : c'est un parcours d'accompagnement à l'installation, une formation de douze mois.
- Coopérative d'activité et d'emploi qui permet :
 - le portage temporaire de l'activité et l'accompagnement par un tuteur, avec l'alternance d'un temps sur la ferme du porteur de projet et d'un temps chez le paysan tuteur.
 - l'accès à un fonds d'amorçage pour démarrer l'activité : 40 000 € par personne accompagnée pour une production végétale, 60 000 € pour des petits ruminants, 80 000€ pour des gros ruminants, ainsi que 50 % supplémentaire pour un.e associé.e.
 - le statut d'entrepreneur salarié associé : passage du Contrat d'appuis au projet d'entreprise (CAPE) au Contrat entrepreneur salarié associé (CESA).

Pistes de mutualisation :

- le fonds d'amorçage : possibilité de partager l'expérience du Crédit Agricole Loire-Atlantique.

Témoignage de Sylvain Pechoux

La problématique des hors cadres familiaux (HCF) est plutôt nouvelle sur le territoire d'Île-de-France.

Les réseaux AMAP, Terres de Liens, GAB et ADASEA se réunissent pour trouver des solutions vis-à-vis de ces nouveaux projets.

Pour répondre aux besoins d'immersion professionnelle réversible, il existe deux stages : « Devenir paysan » / « Devenir artisan ». Il s'agit de deux mois en immersion, quatre fois 15 jours sur des fermes. L'objectif de l'accompagnement est de comprendre cette envie de changement de vie : est-ce que c'est l'agriculture à titre professionnel qui permet de nourrir cette envie ?

Les problématiques rencontrées :

- Statut des stagiaires : l'association est organisme de formation mais les stagiaires ont un statut civil, et non de stagiaire de la formation professionnelle. Que se passe-t-il en cas d'accident du travail ?

- Financements / droits des stagiaires : des parcours longs avec des risques pour les porteurs de projets de perdre l'ensemble de leurs droits.

Pistes à développer / mutualiser :

- Pôle Emploi : un acteur clef et un partenariat à développer. Possibilité d'envoi de SMS au chercheur d'emploi (par exemple, pour une invitation à une formation).
- Formation pré-qualifiante : des financements possibles par les conseils régionaux.
- Les CFFPA : lieux de prescription réciproque. Ils peuvent participer au jury d'identification des futurs candidats au test, personnes qui reviennent vers les espaces-test, etc.
- ADEMA : un outil sur la reconversion professionnelle (trois semaines de stage et une semaine en salle). Dispositif plutôt adéquat pour préparer au salariat agricole, mais *a priori* non adapté aux personnes se dirigeant vers de l'entrepreneuriat.

À toutes les étapes, des paysans et paysannes sont mobilisés, avec des attentes différentes entre les fermes d'accueil, les tuteurs, etc. Il est nécessaire d'identifier, pour ces paysans et paysannes, si leur intervention correspond plutôt à l'accueil découverte ou à une entrée plus technique.

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Le profil des porteurs de projets identifiés nécessite cet accompagnement multi-acteurs : HCF, non issus du territoire, sans foncier, hors critères DJA.
- ∅ Importance de mettre en place des outils à l'émergence pour des porteurs de projets très éloignés de l'installation et qui idéalisent le monde agricole.
- ∅ Ne pas oublier que dans le « multi-acteurs », il y a aussi des paysans et paysannes.
- ∅ Quand la banque Crédit Agricole veut financer, elle peut financer – cf. *fonds d'amorçage de la CIAP PdL*.
- ∅ Des dispositifs qui ne sont pas tous au « même niveau » : des outils en cours de création, quand d'autres sont en place depuis des années.
- ∅ La formation « devenir artisan » (Les Champs des Possibles), pour sortir du « tout agricole ».
- ∅ Il est important que les organismes de formation et les accompagnateurs aient une bonne connaissance de l'existant pour bien orienter les porteurs de projet.
- ∅ « *Qui veut un frère parfait, reste sans frère* » : plutôt que trouver l'outil parfait, création d'outil à partir de l'existant pour correspondre au réel.
- ∅ Il y a du potentiel sur les territoires, des envies d'entreprendre, un des enjeux est de renforcer les capacités à entreprendre.
- ∅ Mettre en cohérence les outils en création et ceux déjà existants.

Perspectives et suggestions

- ∅ Nécessité de faire évoluer le ratio pratique/théorie dans les matrices de formations diplômantes afin de répondre aux besoins de pratique pour les porteurs de projet.
- ∅ Faire évoluer le statut des personnes dans tout ce parcours : statut, rémunération, etc.
- ∅ Constat d'un manque de connaissances des outils et initiatives existantes : besoin de réaliser une photographie de l'existant.

Table-ronde. Les espaces-test agricoles, des dispositifs aux apports multiples

animée par *Hélène Bustos*, la Librairie des Territoires

L'Observatoire des espaces-test agricoles : dix ans de test d'activité

Iris Guillaumot, chargée de mission Observatoire du RENETA

L'idée de mettre en place un Observatoire des espaces-test agricoles a émergé il y a quelques années dans le réseau. Nous avons en effet besoin de capitaliser sur nos dispositifs, sur les personnes que l'on accompagne, sur les expériences en matière de test. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler sur cet observatoire en 2020. L'objectif est à la fois d'avoir des retours sur ce que nous faisons, et de mieux le valoriser afin

d'obtenir une meilleure reconnaissance du test d'activité agricole et de ce qu'il apporte, tant pour les porteurs de projet que pour les territoires sur lesquels ils sont mis en place.

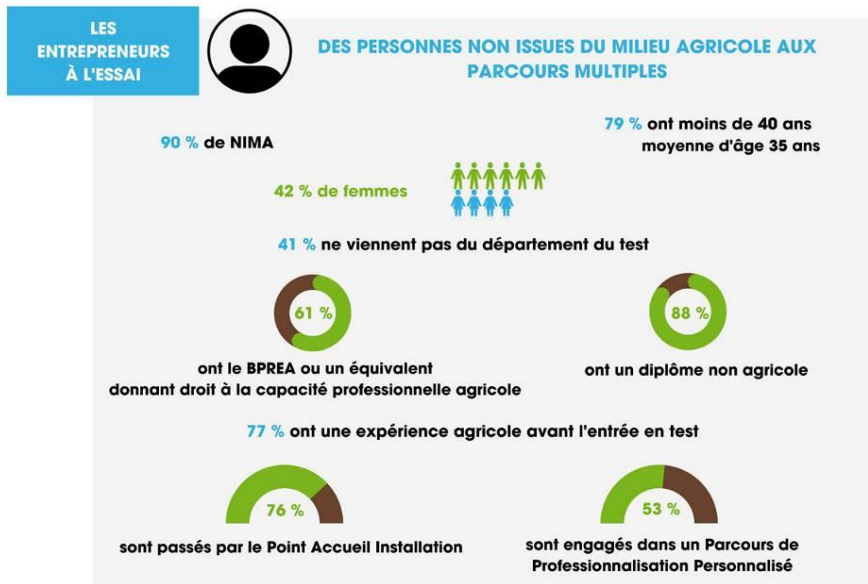
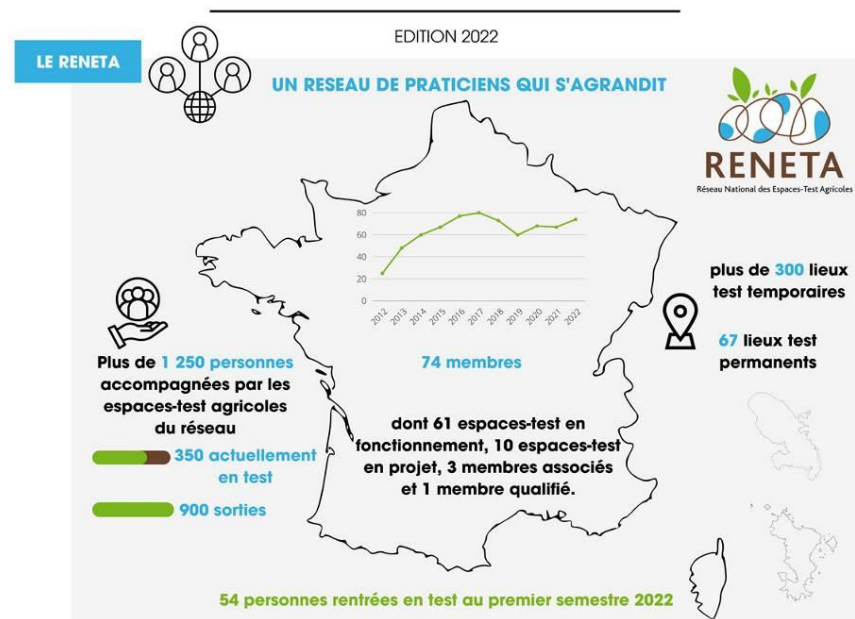
Nous avons pour le moment des résultats statistiques, mais il est également prévu de travailler sur des éléments plus qualitatifs par la suite.

Les espaces-test agricoles accompagnent des changements : de vie et de modèle agricole.

En termes de profils, 90 % des entrepreneurs à l'essai ne sont pas issus du milieu agricole. C'est donc bien la grande majorité des gens que nous accompagnons. Ils sont diplômés en dehors du secteur agricole, avec une expérience agricole préalable.

Nous comptons 42 % de femmes en test

OBSERVATOIRE DES ESPACES-TEST AGRICOLES



RÉFÉRENCES
 Données de suivi des espaces-test agricoles 2012-2022.

d'activités, ce qui correspond à peu près aux chiffres de l'accompagnement au niveau national.

Et le test attire des personnes qui viennent d'autres territoires : 41 % des personnes qui se testent ne sont pas issues du territoire où ils se testent.

En termes d'activités, la majorité des entrepreneurs à l'essai (71 %) font du maraîchage, mais beaucoup testent aussi des activités secondaires, comme de la transformation.

Il s'agit majoritairement de créations d'activité, avec peu de transmission pour le moment (3 %), mais ce chiffre augmente.

87 % des installations se font localement, dans le territoire de l'espace-test.

80 % des personnes en test commercialisent en circuit court, et pratiquement la moitié ne font que de la vente directe.

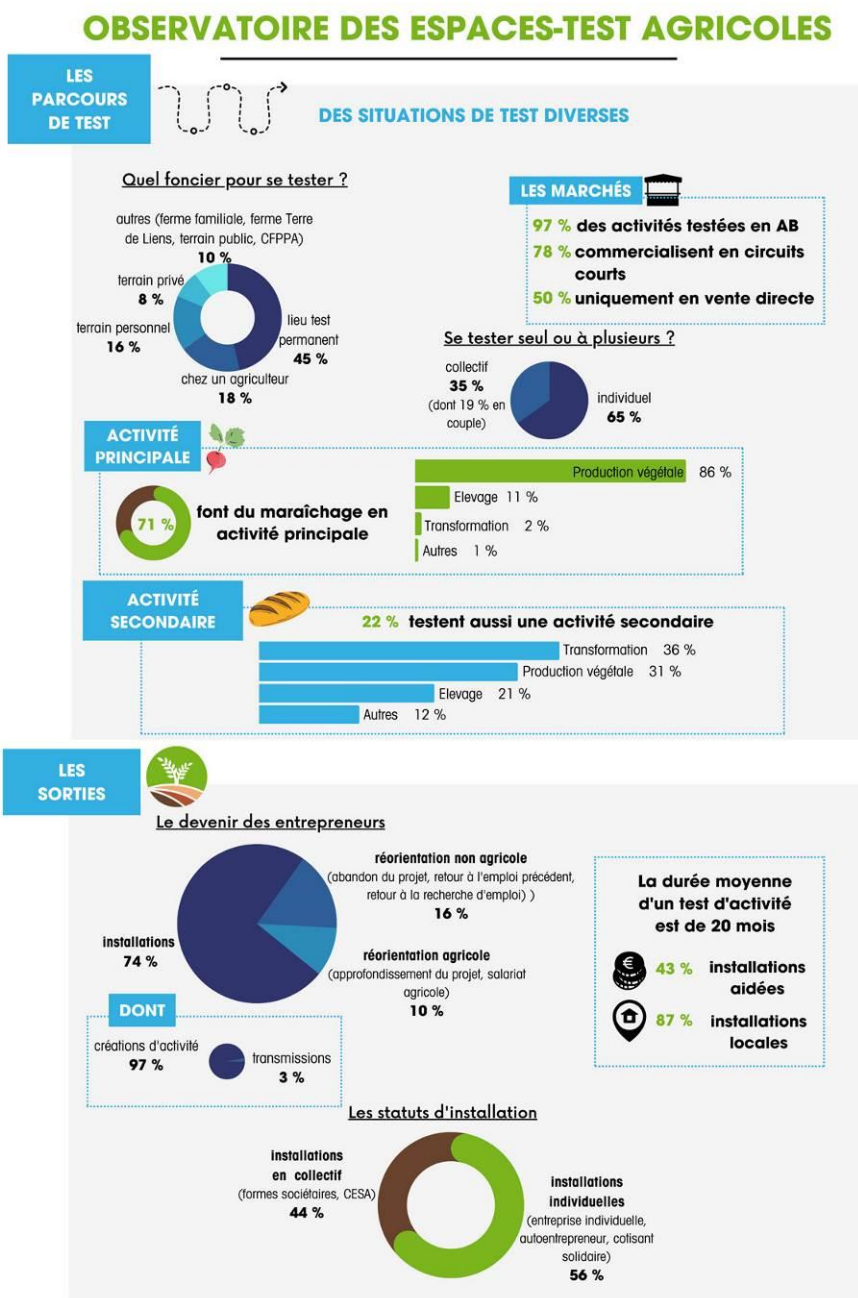
Enfin, le test est bien réversible : 16 % se réorientent hors du milieu agricole et 10 % dans le milieu agricole.

Qu'apportent les espaces-test agricoles ?

Hélène Bustos : comment êtes-vous rentrés en contact avec le test d'activité ?

Cécile Bianchi, en charge de l'animation de l'espace-test agricole de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) : en 2015, nous avons commencé à travailler sur un schéma de développement local, et nous avons entendu parler des espaces-test agricoles par un consultant.

En 2017 nous sommes allés voir un espace-test agricole (Terreau Paysan) avec des élus des différentes communes de la CAPA. Nous avons fait une formation initiale qui a abouti



LES SORTIES

Le devenir des entrepreneurs

installations	74 %
réorientation non agricole (abandon du projet, retour à l'emploi précédent, retour à la recherche d'emploi)	16 %
réorientation agricole (approfondissement du projet, salariat agricole)	10 %
créations d'activité	97 %
transmissions	3 %

La durée moyenne d'un test d'activité est de 20 mois

- 43 % installations aidées
- 87 % installations locales

Les statuts d'installation

installations en collectif (formes sociétaires, CESA)	44 %
installations individuelles (entreprise individuelle, autoentrepreneur, colisant solidaire)	56 %

à la validation du projet. Cela a pris du temps, mais nous avons réussi à lancer les choses avec un démarrage de l'espace-test agricole début 2021.



Léo Moulun, *entrepreneur à l'essai (Semeurs du possible)* : je suis en espace-test agricole depuis le mois de janvier. Avant ça, j'étais membre d'une AMAP gérée par Boris, maraîcher qui est passé par Semeurs du possible il y a quelques années.

Marianne Fouchet, *administratrice de Semeurs du possible* : j'aurais aimé connaître les espaces-test agricoles lorsque je me suis installée. Mais il y a 30

ans, cela n'existait pas. En 2013, j'ai rencontré Lionel Badot de PACTES à la suite d'un échec de transmission. Après m'être éloignée pendant quelques années, je suis à nouveau entrée en contact avec Semeurs du possible avec l'arrivée de Cédric.

Joseph Le Blanc, *cogérant de Terracoopa* : je suis tombé dedans en 2008. Je travaillais dans une ADEAR et nous avons rencontré une CAE généraliste avec qui nous sommes dit que ce serait bien de faire la même chose en agriculture. Nous avons démarré en 2012.

HB : *en tant que personne, quels apports vous voyez des espaces-test agricoles et du RENETA ?*

Cécile Bianchi : le RENETA est très important pour nous. En plus du compagnonnage, nous avons la possibilité de trouver des réponses à toutes les questions que l'on se pose.

Léo Moulun : je suis en reconversion professionnelle. Le fait de passer par Semeurs du possible, c'est sécurisant. Et ça nous donne une « existence » vis-à-vis du milieu agricole. Le cadre juridique est rassurant. En ce moment, je me pose des questions, alors je vais pouvoir me réunir avec mes tuteurs pour faire le point. Globalement, c'est quelque chose de rassurant. Et ça m'a permis d'avancer de manière cohérente.

« Le fait de passer par un espace-test agricole donne une existence vis-à-vis du milieu agricole »
(Léo Moulun)

Marianne Fouchet : c'était bien l'aboutissement de mon parcours de néorurale, installée sans aides, très engagée. J'ai fait beaucoup de formations, j'ai été maître de stage. Là, avec le test, je me suis vite rendu compte que c'était très différent. Je ne suis plus dans une logique d'enseignement, mais dans une logique de questionnements. Et quand on transmet son exploitation, on cède son « bébé », c'est dur. Mais quand on voit les premières cultures de la personne en test, c'est beau et ça fait plaisir.

Joseph Le Blanc : RENETA joue une fonction de chambre d'écho. On lance quelque chose et ça revient différemment. C'est très appréciable d'avoir ces retours par des gens qui font la même chose que nous mais ailleurs. C'est important pour s'alimenter, et pour porter des choses que l'on ne pourrait pas porter à notre échelle locale. Le réseau a permis ça : de la reconnaissance et de démultiplier les ambitions.

« Le réseau a permis de la reconnaissance, et de démultiplier les ambitions »
(Joseph Le Blanc)

Atelier 1. Le test d'activité agricole, un outil pour développer et renforcer ses compétences avant l'installation

En quoi le test d'activité permet-il l'acquisition et le renforcement de compétences, savoirs, savoir-faire, savoir-être mobilisables lors de projets d'installation agricole ?

Durant la phase de test, les apprentissages reposent principalement sur la mise en situation, la mise en pratique, mais pas seulement. Comment caractériser l'ensemble des éléments que les entrepreneurs à l'essai expérimentent pendant la phase de test et qui leur permettent, alors même qu'ils ne se testent pas toujours sur leur lieu d'installation, d'envisager des installations plus sereines et plus résilientes face aux difficultés du métier ?

Animateurs-Rapporteurs : Cendrine Gry (Coopilote), Claire-Marie Bonnet (CIVAM Bio Le Serpolet)

Témoignages : Pierre-Henri Roussel (Le Gerموir), Xavier Hamon (ancien paysan)

Synthèse des échanges :

Témoignage de Pierre-Henri Roussel, sur l'exposition du RENETA « Des parcours singuliers, un apprentissage personnalisé »

La question de départ du Groupe de Travail du RENETA « Formation et transfert des savoirs en phase de test » était de savoir comment on apprend lors d'un test d'activité agricole. Nous avons pour cela choisi 16 personnes en test, avec lesquels un travail sociologique a été réalisé. Neuf modalités d'apprentissage ont ainsi été définies et présentées.

Le test agricole n'est pas un outil magique. Il faut un minimum de compétences pour se lancer dans le test. Le test ne remplace pas les formations théoriques et pratiques.

De quelles compétences parle-t-on ?

- Des compétences techniques de production, gestion, comptabilité, commercialisation (aussi bien achat que vente), organisation (tâches, temps de travail, etc.), relationnelles (notamment dans le cas des collectifs, mais aussi avec le voisinage, les clients, etc.), capacités physiques... Il y a aussi la posture qui relève de la compétence entrepreneuriale.
- Les compétences ou qualités relatives à la communication et au « travailler ensemble » sont également essentielles notamment dans le cas des collectifs.
- La notion de « chef d'entreprise » n'est pas toujours évidente à intégrer, de même celle de « patron » / « employeur » qui fait appel à tout un imaginaire, et à laquelle tous ne sont pas préparés. Il peut être intéressant de faire échanger les porteurs de projet entre eux sur ces questions pour déconstruire les préjugés.
- La notion de confiance en soi qui permet de dépasser ses blocages et importance de l'attention portée au relationnel et à l'émotionnel. L'un des besoins des porteurs de projet est d'être rassurés.

La posture des accompagnateurs est importante : ce ne sont pas des formateurs, ils ont plutôt un rôle de « garde-fou ».

Au Gerموir, un outil avait été créé, intitulé « *le mouton à cinq pattes* », qui permettait d'étudier les différentes compétences mais qui restait un peu trop théorique.

Un constat : les accompagnements sont « sur-mesure » et ne peuvent donc pas être mesurés avec un outil standard.

Description du travail de l'accompagnateur : « on offre de la confiance ». D'autres outils sont mieux utilisés : outils d'aide à la prise de décision, outils d'aide à la projection, lettre à soi-même.

Témoignage de Xavier Hamon

Xavier a été paysan en Angleterre, et il a travaillé avec la *Land Workers Alliance* sur la mise en place de test d'activité là-bas. Il partage le constat qu'en Angleterre, il n'existe aucun accompagnement. Cette manière d'évaluer avec des critères quantifiables peut aussi faire peur aux porteurs de projet.

L'objectif de l'espace-test agricole est que le porteur puisse se tester lui-même et ce n'est pas à la structure qui l'accueille de le tester. À l'issue du test, le porteur de projet doit être en mesure de savoir dans quel domaine il se sent à l'aise et dans lesquels il doit encore progresser.

Coopilote en Bourgogne-Franche-Comté propose des ateliers à destination des porteurs de projet (agricoles et généralistes) sur la gestion du stress, sur la gestion, la communication, sur savoir se présenter, etc. Les participants ont exprimé de très bons retours sur ces dispositifs.

Échanges de pratique : les porteurs de projet sont incités à rencontrer des pairs. Souvent, ils se rendent compte que les personnes installées se posent les mêmes questions.

Quelle utilité des grilles d'évaluation ? Actuellement, l'évaluation finale se fait de manière informelle notamment pour Semeurs du possible. Il n'existe pas de réponse toute faite. Et pourtant, des indicateurs sont souvent demandés par les partenaires. Qu'ont-ils appris ? Question à laquelle il est difficile de répondre de manière quantitative. Les données récoltées via les entretiens sont plutôt qualitatives (voire l'exposition).

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Sur la question des compétences et des qualités : il n'y en a pas une, mais plusieurs.
- ∅ « Se mettre à la place de... » : la posture « être dans la même équipe » permet de mieux accompagner.
- ∅ Le test est intimement lié au projet de vie, il est donc important de bien faire le lien entre les deux.
- ∅ Le rôle des accompagnateurs est de : faire se questionner.
- ∅ L'idée est de questionner les porteurs de projet sur « savent-ils comment ils apprennent ? »
- ∅ À approfondir au sein du réseau : comment évaluer le test agricole ? Quelle méthode utiliser ?

Atelier 2. Les espaces-test agricoles, des dispositifs qui facilitent l'installation en élevage

Quels sont les enjeux spécifiques du test d'activité en élevage ? Qu'apportent les espaces-test agricoles pour installer de nouveaux éleveurs ?

Les expériences de test d'activité en élevage sont peu nombreuses au regard des enjeux de redynamisation des filières animales, mais elles se développent progressivement. Les espaces-test agricoles concernés avancent notamment sur les caractéristiques spécifiques, les contraintes et les leviers pour l'accompagnement de ce type d'activités. Tour d'horizons de ces passerelles professionnelles, et pistes de réflexion pour faciliter l'installation et la transmission en élevage.

Animateurs-Rapporteurs : Eloïse Ganier (Les Champs des Possibles), Émilien Veysseyre (Star'Ter)

Témoignages : Gwendoline Vidal (Etamine), Solène Larzul (PNR d'Armorique), Kattalin Sainte-Marie (TREBATU).

Synthèse des échanges :

L'atelier débute par un tour des attentes des participants. Les participants souhaitent avant tout des retours d'expériences, pour répondre à leurs questionnements (notamment sur le « comment »).

À noter que des travaux sur ce sujet ont déjà eu lieu au sein du RENETA. L'un des objectifs futurs peut être de capitaliser via un document, pour donner des indications aux espaces-test agricoles qui souhaitent se lancer dans l'élevage.

Témoignage de Solène Larzul

Après un parcours d'éleveuse, elle a été recrutée par le Parc naturel régional (PNR) d'Armorique en juin 2020 pour mettre en place du test d'activité. Une étude de faisabilité a été faite par le RENETA en amont. Cela a permis de réaliser un diagnostic et d'identifier les acteurs. Le PNR a un parc animalier et donc des équipements, du foncier, du matériel et des techniciens animaliers. La fonction pépinière pouvait donc être assurée.

Ils se sont alors rapprochés de la CAE Chrysalide qui a accepté de faire la fonction couveuse, mais qui n'avait aucune compétence en agriculture. Des ateliers avaient été identifiés, notamment « cycles courts de production » (pas de gros bétail). Ces ateliers ne s'adressent néanmoins pas à des personnes qui sont au stade de l'émergence du projet.

Aujourd'hui, il y a deux personnes en test : un en élevage ovin viande race locale, et un en volailles poules pondeuses et de chair et champignons. La sélection se fait en réunissant un jury constitué des différents partenaires.

Concernant l'acquisition du cheptel : les entrepreneurs à l'essai avancent l'argent pour l'acheter et font faire une facture au nom de la CAE.

L'argent correspondant reste bloqué tant qu'il n'y a pas de revente du troupeau. Les déclarations sont faites au nom de la CAE. Les entrepreneurs à l'essai sont sur un lieu-test permanent.

Ils comptent développer de l'archipel à l'avenir et travaillent avec la CIAP pour monter une couveuse régionale.

Le cheptel peut être racheté à la sortie d'une personne en test par une autre qui arrive.

Ils souhaitent travailler sur la question du foncier pour anticiper l'installation des personnes qui sortent.

Témoignage de Gwendoline Vidal

Gwendoline a été en test en association sur Etamine, dans le Pays Roannais, de 2016 à mi-2018 en brebis laitière avec transformation fromagère. Elle a aménagé le site qui n'était pas adapté : elle a amené sa fromagerie et monté sa cave d'affinage. L'association s'est arrêtée au bout d'un an. Gwendoline a ensuite arrêté le test et laissé son troupeau à une autre personne en test.

Bilan : difficile d'être en test tout en conciliant vie de famille et travailler à son installation. C'est un casse-tête de tout reconstruire ailleurs. On ne peut pas mettre en pause une activité d'élevage. Cela peut prendre beaucoup de temps de trouver une ferme pour s'installer et les trois ans de CAPE sont courts.

Aujourd'hui, il n'y a plus de brebis sur la ferme. Gwendoline vient d'être recrutée par l'espace-test agricole avec la mission de repenser l'accueil d'élevage sur le site pour la suite. Ce travail commence tout juste. Une solution serait que Gwendoline puisse prendre le relai de la conduite du troupeau sur certaines périodes pour libérer du temps aux personnes en test qui travaillent leur projet d'installation.

Témoignage de Kattalin Sainte-Marie

Expériences de test en ovin lait, poules pondeuses, apiculture et petits ruminants sur un lieu-test permanent et chez un accueillant pour reprise d'activité.

Sur le lieu-test permanent, l'espace-test agricole n'achète pas le cheptel, ce sont les personnes en test qui viennent avec ou qui l'achètent à leur arrivée, puis mise en place de baux à cheptel et plus tard, de prêt au financement. Ne sont recrutées que des personnes qui ont un minimum d'expérience : stages ou salariat.

Attention à la réglementation pour le volet sanitaire : il est important de diffuser les connaissances.

Et attention au voisinage avec d'autres activités : l'activité d'élevage peut « faire peur » aux voisins, notamment s'ils ont une activité de production végétale.

Echanges avec la salle

CIAP Pays de la Loire : ils réfléchissent à la mise en place d'un lieu-test permanent en élevage. L'objectif est que des gens qui souhaitent venir vers l'agriculture puissent expérimenter l'élevage. Ils demandent à toute personne qui entre à la formation « de l'idée au projet » de passer une semaine dans une exploitation en bovins.

Il peut être intéressant, en phase d'immersion, à ce que la structure qui accompagne fasse des conventions de stage avec les porteurs de projets.

Les enjeux sur le territoire en fonction de la présence d'élevage ou non ne sont pas les mêmes. Il est évidemment très compliqué de trouver des tuteurs quand il n'y a pas d'élevage sur le territoire.

Une des questions majeures est : qui s'occupe du troupeau si la personne s'en va ? En prenant en compte qu'une mauvaise conduite de troupeau peut amener à l'abattage

du cheptel. Il est possible de lancer des lieux d'élevage où les personnes passées en test se sont installées sur place et transmettent aux personnes en test qui arrivent par la suite. Sinon, un référent technique sur place peut jouer ce rôle de conduite du troupeau.

Besoins d'installations : comment est-on accompagné à accompagner les futurs éleveurs ? Il est possible d'essayer de lier les enjeux d'installation à celui de la sauvegarde des races locales pour solliciter des financements.

Un point de vigilance est à noter cependant : l'attention nécessaire lorsqu'on réalise les déclarations PAC, car les effectifs des différentes activités peuvent avoir un impact sur les aides de toute la couveuse.

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Attention à avoir avec les porteurs de projet : poser la question de la relation à l'animal.
- ∅ Attention de bien choisir les premiers porteurs de projet car les élu·es attendent leur réussite.
- ∅ Besoin de sécuriser le parcours des personnes qui entrent en test, et nécessité de l'expérience et de la formation avant et pendant le test.
- ∅ Penser en amont les enjeux personnels, la santé. On laisse moins de place au hasard quand il faut s'occuper d'un cheptel.
- ∅ Il est nécessaire de bien anticiper la sortie et l'installation.
- ∅ Attention aux chiens de conduite et de protection : ils font partie des points à anticiper en termes de formation et de devenir en cas d'arrêt.
- ∅ Bien rendre les porteurs de projet conscients de la particularité du cadre collectif. En particulier, si les réglementations (qui sont très importantes en élevage et transformation) ne sont pas respectées, c'est la couveuse qui doit assumer les conséquences, et non les personnes en test.
- ∅ À noter qu'un groupe de travail dédié à cette thématique du test en élevage existe au sein du RENETA. Il se réunit en visio.
- ∅ Un travail de *lobbying* pourrait être envisagé par la suite, notamment pour que les contraintes liées à la certification soient adaptées à nos cadres collectifs. Idem pour les déclarations PAC.

Atelier 3. Favoriser l'installation : seule intention au test d'activité agricole ?

À quels enjeux répondent les espaces-test agricoles au-delà de celui du renouvellement des générations en agriculture ?

Le test d'activité agricole permet à une personne de tester son projet d'installation agricole tout en lui laissant le choix de s'installer ou non. Il participe au renouvellement des générations agricoles, mais pas seulement. Dispositifs multi-acteurs, les espaces-test agricoles répondent à des problématiques territoriales qui leur sont propres : développement territorial, intensification des circuits courts, revitalisation de zones de friches, redynamisation de filières, etc. À quels enjeux les espaces-test agricoles contribuent-ils également ?

Animateurs-Rapporteurs : Élodie Patrice (Semeurs du possible), Tristan Klein (Mosagri), Nils Maurice (RENETA)

Témoignages : François Bonnetain (Communauté de Communes du Clunisois), Marianne Fouchet (Semeurs du possible), Romain Vugier (Îlots Paysans)

Synthèse des échanges :

Derrière la volonté de déployer le test d'activité agricole dans un territoire se cache une pluralité d'intentions : renouveler les générations agricoles, augmenter l'offre d'une production spécifique, consolider une filière, etc. Objet de coopérations, un espace-test agricole nécessite d'explicitier et de concilier les multiples intentions des partenaires.

Un dispositif de test d'activité agricole n'a pas d'autre ambition que de permettre à une ou un groupe de personnes de prendre une décision quant à la suite à donner au projet à l'issue du test. Tout le reste ne peut être qu'un effet du dispositif (l'installation ou la reprise effective d'une ferme, l'approvisionnement des cantines, etc.). Pour atteindre les objectifs que se sont fixés les partenaires, il est donc nécessaire d'articuler le dispositif de test avec d'autres actions pour en faciliter la concrétisation (par exemple, assurer une détection et une réserve foncière pour faciliter l'installation dans le territoire pour une personne sortant d'un lieu-test permanent).

L'atelier s'est articulé autour de témoignages d'acteurs impliqués dans un espace-test agricole en projet ou en fonctionnement à propos de leurs intentions envers le dispositif.

Témoignage de Romain Vugier, animateur d'Îlots Paysans

La seule intention d'Îlots Paysans est d'accompagner la concrétisation de projets professionnels sans préjuger ni conditionner des garanties en matière économique. Il s'agit d'offrir un cadre serein pour que des personnes puissent concrétiser leur projet, quelles que soient leurs ambitions.

Pour l'association, il faut concilier parfois les attentes des financeurs ou des partenaires. Îlots Paysans scelle des partenariats avec des collectivités pour déployer le test dans une intention d'installation. On veille à garantir avant tout les conditions du test sans mettre de pression sur les personnes en matière d'objectifs d'installation.

Témoignage de Marianne Fouchet, agricultrice cédante et élue (Semeurs du possible)

L'espace-test agricole doit s'inscrire comme un complément nécessaire aux actions menées par les acteurs du territoire. Il est important de distinguer les structures menant leur propres objectifs et l'espace-test agricole comme un outil commun, multi-acteurs. Celui-ci ne doit pas être non plus la somme des intentions des acteurs qui le portent.

Témoignage de François Bonnetain, élu de la Communauté de Communes du Clunisois

L'agriculture du territoire est à forte dominante d'élevage charolais d'un côté, et viticole de l'autre. Il y a un fort besoin de diversification. L'espace-test agricole s'inscrit dans cette logique tout en permettant à des personnes de passer du rêve à la réalité. Si la personne ne s'installe pas, une autre pourra prendre la suite.

L'espace-test agricole est aussi pensé pour faciliter les approches collectives en matière de production, transformation, vente, etc. Une aspiration qu'on retrouve de plus en plus chez les porteurs de projets.

C'est aussi un outil pour reprendre des fermes en facilitant la restructuration.

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Pour que l'espace-test agricole fonctionne, il faut que les acteurs du territoire créent des conditions d'accueil qui s'articulent et concilient les aspirations propres aux porteurs de projets.
- ∅ Dans l'articulation des multiples intentions, y compris celles des porteurs de projet, l'animateur joue un rôle fondamental de « roulement à billes ». Il veille à faciliter la coopération multi-acteurs pour concilier les multiples intentions. Il doit pouvoir ménager cet équilibre.
- ∅ Parmi l'ensemble des intentions d'un espace-test agricole, on repère :
 - répondre aux enjeux climatiques,
 - alimenter la restauration collective,
 - faciliter les transmissions et les reprises d'entreprises,
 - accompagner les personnes en reconversion professionnelle,
 - présenter d'autres formes d'installation,
 - préserver des terres agricoles.
- ∅ L'espace-test agricole reste un outil pour atteindre certains objectifs mais ne pouvant être considérés comme une fin en soi. Il faut par ailleurs mener d'autres actions comme la création de laboratoires de transformation ou de magasins de producteurs, d'abattoirs.
- ∅ Au-delà des intentions des acteurs qui développent le dispositif, il ne faut pas perdre de vue les attentes des porteurs de projet. Au-delà de bénéficier du dispositif, ils sont les premiers partenaires de leur propre situation de test : pas de dispositif sans porteurs de projets.
- ∅ Il peut être intéressant, pour la suite, de développer au sein du RENETA des modules de formation sur la clarification des intentions. À noter que des temps dédiés à la clarification des intentions sont systématiquement organisés avec les partenaires dans le cadre d'accompagnements à la création d'un espace-test agricole proposé par le RENETA.

Atelier 4. Les espaces-test, de l'agriculture à d'autres champs d'activités

Que peut apporter l'expérience des espaces-test agricoles à d'autres champs d'activités ? Quels transferts sont possibles et pertinents ?

Présentation des travaux du projet TAIIST. Ce projet vise à étudier et analyser des pratiques d'accompagnement par le test d'activité agricole, afin de vérifier leur transférabilité en dehors du champ agricole. Un groupe de professionnels de l'accompagnement (agricole et non agricole) s'est réuni durant trois ans pour observer, aller à la rencontre de porteurs de projets accompagnés, comprendre les ressorts de l'accompagnement par le test d'activité, et vérifier comment cet accompagnement pourrait être transféré aux activités non agricoles. Cet atelier permettra de présenter ces travaux et l'ouvrage « *Regards sur le test d'activité* » qui rassemble ces réflexions.

Animateurs-Rapporteurs : Xavier Lucien (Réseau des CREFAD), Julien Kieffer (Rhizome)

Témoignage : Julie Champagne, Florence Lenertz (CREFAD Loire)

Synthèse des échanges :

Certains participants soulignent des créations d'activité via la mobilisation des acteurs de l'accompagnement, mais aussi des acteurs locaux, ou encore des connaissances, des amis, etc. Comment créer des écosystèmes locaux composés d'une multitude d'acteurs qui ont la capacité de remplir des fonctions d'accompagnement ?

D'autres constatent que des maraîchers exercent une autre activité complémentaire, agricole ou non, autant pour compléter leurs revenus que pour exercer plusieurs métiers.

D'autres encore voient des paysans et des paysannes s'installer et être à la recherche de personnes pour les aider dans leur activité et/ou venir apporter des services complémentaires (transformation, commercialisation, logistique, etc.).

Témoignage de Julie Champagne et Florence Lenertz, sur « La Bricoleuse »

La Bricoleuse est un lieu de partage d'outils de travail du bois, avec une expérience d'accueil de porteurs de projet en test sur des activités commerciales, artisanales et artistiques dans des locaux commerciaux, dans une rue commerçante.

Les méthodes d'accompagnement des personnes dans la création de leur activité se rapprochent de celles mobilisées dans les espaces-test agricoles, notamment en mettant l'accent davantage sur la personne que sur le projet. C'est bien la personne qui se teste et non le dispositif qui teste la personne.

Les outils sont également proches du test. On recherche la réversibilité, notamment sur les baux locatifs de locaux commerciaux. Les membres du CREFAD veillent sur les locaux vacants, appuient à la mise en place de baux précaires et dérogatoires avec les propriétaires pour permettre l'accès à ces locaux. Ils réalisent également un accompagnement de projets collectifs.

Les expériences de test rapportées à Saint-Étienne par le CREFAD ne sont pas labellisées « espace-test ». Les membres du CREFAD présents en concluent qu'ils sont encore dans une phase de créativité.

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Il y a des questions communes entre l'accompagnement au test agricole et l'accompagnement de porteurs de projet en activité artisanale ou commerciale. Ces derniers testent également la création d'une activité.
- ∅ Ces créations d'activité modifient les territoires dans lesquels elles s'inscrivent. Elles contribuent à nourrir les espaces de vie en apportant une proposition nouvelle.
- ∅ Question ouverte : comment tient-on la contradiction entre ce qui finance les structures d'accompagnement – les financements sont assortis d'attentes explicites de résultats (création d'emploi, développement économique local, insertion professionnelle, etc.) et ce que font les personnes accompagnées ?
- ∅ À approfondir par la suite : les liens entre les initiatives urbaines et les initiatives rurales. Les frontières ne sont pas si étanches autant dans les méthodes que dans les réflexions autour de la réversibilité. Comment décliner ces expériences urbaines en milieu rural ? Comment répliquer en milieu rural ?

Atelier 5. Mesurer les impacts des espaces-test agricoles : comment faire ?

Les espaces-test agricoles sont des dispositifs complexes à appréhender. Différents points de vue permettent de saisir leur diversité : celui des structures membres, celui des entrepreneurs à l'essai ou encore celui des territoires dans lesquels ils s'insèrent. Un Observatoire des espaces-test agricoles a été créé, moins dans une logique d'évaluation que de mesure de l'impact des espaces-test. Par la capitalisation de données sur les situations de test et sur les dispositifs, il permettra à moyen-long terme de mettre en avant la contribution des espaces-test agricoles au développement territorial. Comment guider cette capitalisation ? De quels éléments avons-nous besoin pour décrire les situations de test et leurs effets sur les territoires ?

Animateurs-Rapporteurs : Iris Guillaumot (RENETA), Maryon Cantrel (Semeurs du possible)

Synthèse des échanges :

L'atelier a débuté par une présentation des objectifs liés à la mise en place de l'Observatoire des espaces-test agricoles et la démarche mise en œuvre pour obtenir les informations et les capitaliser sur des documents de restitution.

L'objectif de l'atelier est d'aller au-delà des interprétations seulement liées au profil des porteurs de projets. L'Observatoire se construit au fur et à mesure que les espaces-test agricoles le complètent. C'est un processus coopératif et itératif.

Les chiffres obtenus, qui restent des estimations du fait des entrées et sorties permanentes, peuvent nous permettre d'avoir plus de poids, de mettre en avant les installations permises par le test, et de produire des supports utilisés localement.

Il a été mis en avant l'importance de sortir des résultats et des chiffres en lien avec les attentes des élus et avec les objectifs propres aux territoires. *« Si notre objectif est d'augmenter le nombre d'exploitants, c'est ce qu'il faut considérer d'un point de vue statistique, si c'est la partie qui alimente la restauration collective c'est ce qu'il faut faire ! »*

Iris met en garde tout de même sur la différence entre les objectifs des élus et les nôtres, en tant qu'animateurs d'espaces-test agricoles. *« Notre objectif est bien que les porteurs de projets se testent. Même si cela ne suffit pas toujours pour le valoriser auprès des élus. »*

Pistes de paramètres à évaluer : taux d'échec comparé aux « installations classiques » et suivi des données économiques sur cinq ans (étude par exemple du chiffre d'affaires par rapport à la surface exploitée). Mais ce sont des paramètres qui sortent en partie du cadre du test et qui peuvent être difficile à avoir sur cinq ans. En revanche, on pourrait trouver des critères liés à l'installation plus facilement étudiables (exploitation diversifiée, en collectif, pratiques, etc.).

Yannick Sencébé (L'Institut Agro Dijon) rappelle qu'il existe de nombreuses grilles d'indicateurs déjà existantes (IDEA 4, diagnostic d'utilité sociale développé par les CIVAM, etc.). À moyen terme, on peut récolter de nombreuses informations grâce auxquelles on pourra, par la suite, faire des zooms sur les informations qui correspondent aux besoins du territoire. *« Une réflexion qu'on a eue c'est de réussir à faire la balance entre des données reconnues par les instances et les élu-es et des données plus compréhensives et innovantes (impact territoriale et durabilité). »*

Il n'y a pas encore de comparaison effectuée entre les territoires via l'Observatoire, mais il y a des questionnements pour identifier ce qui peut être pertinent de comparer. Il faut

bien comprendre les contextes locaux pour interpréter les résultats propres à chaque territoire.

A été abordé le fait d'intégrer aux données l'idée que les espaces-test agricoles et les dispositifs permettent d'amener des dynamiques territoriales (création d'emploi, repeuplement des villages, créations d'épiceries locales). Sur le même principe de ce qui a été mis en place par les CIVAM sur l'utilité sociale des exploitations créées, il faut considérer les bénéfices collatéraux d'un espace-test agricole, sur le nombre d'installations mais aussi en termes de partenariats créés et de dynamiques initiées.

Et bien que l'Observatoire soit à l'échelle nationale, le RENETA est avant tout ses membres. Il paraît donc pertinent de trouver un moyen de mettre cela en valeur sur chaque territoire, cela sans forcément produire de synthèse à l'échelle nationale, le risque étant d'uniformiser des données qui ne sont pas comparables.

Les échanges se sont terminés autour de la démarche RARES et de ce qui pouvait être mutualisé entre les deux observatoires en cours de création. Savoir remonter les données et les collecter est une vraie question pour le développement de l'Observatoire.

Ce qu'il faut retenir :

- ∅ Aujourd'hui, nous rencontrons des difficultés pour capitaliser les données. Nous identifions qu'il y a un intérêt au niveau du RENETA à comprendre comment aider les espaces-test agricoles à recueillir de la donnée quantitative. Une des pistes est la création d'un guide pour savoir comment recueillir ce qu'il s'est passé, et prévoir des façons et des temps pour remonter les informations. Systématiser et faire des procédures pourrait faciliter la démarche.
- ∅ Malgré les quelques pistes de critères à étudier (bénéfices collatéraux, partenariats, modèle d'exploitation créée, etc...), il est important de toujours réfléchir à ce qui est pertinent pour chacun des territoires à l'échelle ultra-locale.
- ∅ Méthodologie : il est pertinent de savoir quelles données on veut constituer et ce que l'on veut en faire avant d'aller les chercher.

Perspectives :

- ∅ Il serait intéressant de réfléchir et de mesurer les bénéfices collatéraux d'un espace-test agricole sur un nombre d'installations mais aussi sur ce que ça produit en termes de partenariats. Quels sont les impacts de la présence d'un espace-test agricole sur le territoire ?
- ∅ Réfléchir à un indicateur sur les coûts évités : combien coûte le test d'activité, mais surtout combien ça coûterait de ne pas le faire ?
- ∅ Volonté de mutualiser les travaux qui se recoupent selon les territoires (Observatoire, CELAVAR AURA, travail des CIVAM, etc.). Il paraîtrait opportun de réunir les espaces-test agricoles prêts à travailler sur cette thématique, d'identifier des territoires différents et de coconstruire les indicateurs avec les acteurs des territoires. Les critères pourraient alors être réfléchis collectivement. La méthode pourrait également être mutualisée et essaimée. Pour cela, il ne faut pas dissocier nos pensées, mais contribuer à un discours commun.
- ∅ Cela pose la question de l'échelle nationale face à l'importance de prendre en compte les problématiques locales. Si les informations viennent d'en bas et qu'elles remontent, elles seront comparées de fait mais ne seront pas conditionnées à des critères imposés à l'échelle nationale.

Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

II. Définition des termes

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

L'Espace-test agricole désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) – fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme – fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat – fonction « animation-coordination ».

Le Lieu test désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

III. Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, **et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS** ;
- **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être

un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;

- **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.

Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales

Mercredi 22 juin

10h - 16h ... Formation initiale « Mettre en place un espace-test agricole »

14h - 15h30 ... Foire aux projets

15h30 - 16h ... Ouverture des Rencontres Nationales 2022

16h - 18h ... Visite du laboratoire de transformation partagée *Melting popote* / Ateliers d'échanges de pratiques / Accélérateurs de projets

18h30 ... Apéritif et **accueil des nouveaux membres**

Jeudi 23 juin

8h30 ... Accueil

9h - 10h45 ... Plénière « Faire réseau : l'exemple des espaces-test agricoles »

11h - 12h30 ... Ateliers thématiques

Atelier 1. **Rôles et places des entrepreneurs à l'essai dans les dispositifs espaces-test agricoles**

Atelier 2. **Rôles et places des collectivités dans les dispositifs espaces-test agricoles**

Atelier 3. **Mutualiser les moyens de production : une solution pour sécuriser le test d'activité agricole**

Atelier 4. **Le test d'activité agricole, un outil pour s'insérer dans le territoire**

Atelier 5. **Les espaces-test agricoles, parties prenantes des parcours multiacteurs d'accompagnement à l'installation**

14h - 15h ... Plénière « Les espaces-test agricoles, des dispositifs aux apports multiples »

15h30 - 17h ... Ateliers thématiques

Atelier 1. **Le test d'activité agricole, un outil pour développer et renforcer ses compétences avant l'installation**

Atelier 2. **Les espaces-test agricoles, des dispositifs qui facilitent l'installation en élevage**

Atelier 3. **Favoriser l'installation : seule intention au test d'activité agricole ?**

Atelier 4. **Les espaces-test, de l'agriculture à d'autres champs d'activités**

Atelier 5. **Mesurer les impacts des espaces-test agricoles : comment faire ?**

17h ... Clôture et **célébration des 10 ans du RENETA**

17h30 - 19h ... Marché de producteurs et **vin d'honneur**

Vendredi 24 juin

9h - 10h ... Assemblée Général du RENETA

10h - 11h30 ... Groupes de Travail / Ateliers d'échanges de pratiques

12h ... Clôture des Rencontres Nationales

Annexe 3. Liste des participants

Nom	Structure
ALGRAIN Philippe	Commune de Fleurey-sur-Ouche
ATTEYE Abdoukader	Communauté urbaine Creusot Montceau
BADEL Béatrice	Les Fermes Partagées
BARON Patrick	CIAP Pays de la Loire
BÉNÉZIT Sophie	Saint-Flour Communauté
BERBACH Solène	CERD
BERTEAUX Méline	Graines de paysans
BERTHOUD LAFARGE Laurence	Asteracee
BIANCHI Cécile	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
BIAU Romain	Alès Myriapolis
BLANCHARD Jean-Charles	MSA Bourgogne / Semeurs du possible
BONNET Claire-Marie	CIVAM Bio le Serpolet
BONNETAIN François	Communauté de communes du Clunisois
BOUVILLE Franck	À Petits PAS
BRANJONNEAU Léa	Celavar Aura
BUSTOS Hélène	Librairie des territoires
CANTREL Maryon	Semeurs du possible
CATRAIN Jean-Jacques	CIAP Champs du Partage
CAVALIER Jean-Baptiste	RENETA
CHAMPAGNE Julie	CREFAD Loire
CHAMPOUILLON Céline	Association La Brèche / Ilots Paysans
CHARBONNIER Éric	TRAME
CHARRIAUD Céline	Saint-Flour Communauté
CHARVET Franck	SCEÀ Domaine des Pays
CHARVET Nelly	SCEÀ Domaine des pays
COLAS Jean-Louis	Les Champs des Possibles
COLLOMBET Ivan	Ceinture Verte
COLONNA D'ISTRIA Angélique	Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
DANTE Ornella	ProTerra
DESBROSSES Corentin	ISARA Lyon
DESCOURS Pierre-Yves	Agriculture de Groupe 71
DILÉ Maëlys	CIAP 49
DOMERGUE Emmanuelle	CFPPA du Morvan
DUFOUR Pierre	Semeurs du possible
FAUVET Marie	Ville de Cluny
FERCHAUD Stéphanie	Biopousses
FIERS Marie	AFAUP
FLORENT Quentin	Métropole Européenne de Lille
FORMANTIN Claudette	L'Essor Maraîcher
FOUCHET Marianne	Semeurs du possible
GANIER Eloïse	Les Champs des Possibles

Nom	Structure
GAUTHIER Myriam	Bataclown
GOFFO Laura	Syndicat mixte du Nord Haute-Marne
GRECH Aurélia	Chambre d'Agriculture du Var
GROSJEAN Coline	Saint-Flour Communauté
GRY Cendrine	Coopilote
GUEIDAN Jean-François	Parc du Morvan
GUILHOT Delphine	ADDEAR 42
GUILLAUMOT Iris	RENETA
HALLET Camille	Conseil départemental de la Nièvre
HAMON Xavier	
HASSAN Sarah	Ecopotamie
HENRY Nicolas	Capentreprenre / Les Envols
HEUZE Martin	ADEAR 83 / Terreau Paysan
HORSIN Anne	FRCUMA Bourgogne Franche-Comté
HOUDART Marie	INRAE / Ilots Paysans
JAMOT Jean Philippe	Cap Rural
JULLIEN Pauline	Bio Bourgogne
KIEFFER Julien	Rhizome
KLEIN Tristan	Mosagri
KREMPP Bernard et Agnès	Semeurs du possible
LABBE Sophie	Les Champs des Possibles
LACOUR Georges	Communaute Urbaine Creusot Montceau
LANDREAT Stéphanie	Troyes Champagne Métropole
LAROCHE Béatrice	Exploitation agricole
LARZUL Solène	Parc naturel régional d'Armorique
LAUGAA Christine	Chambre d'Agriculture de Saône et Loire
LE BEL Pierre-Mathieu	CREFAD Auvergne
LE BLANC Joseph	Terracoopa
LE CALVÉ Nolwenn	Biopousses
LEFEBVRE Chloé	Communauté de communes de Montesquieu
LEMAIRE Jade	ADIR - Transrural initiatives
LENERTZ Florence	CREFAD Loire
LÉVÊQUE Maggy	Collectif Fermes Urbaines La Rochelle
LINOT Manuel	SCIC Ceinture Verte Drôme
LOISEAU Yasmina	Communauté d'agglomération du Grand Cahors
LUCIEN Xavier	Réseau des CREFAD
MARLIER Laura	Ilots Paysans
MASSON Adeline	Alès Agglomération
MASSON Pascal	Communauté Urbaine Creusot Montceau
MAURICE Nils	RENETA
MÉNÉGALE Nicolas	Rhizome
MEYRIEUX Claire	Terracoopa
MOKADDEM Djemel	Lucioles Production et Press'Papiers Agence
MOULUN Léo	Semeurs du possible (entrepreneur à l'essai)

Nom	Structure
NAËL Maëla	CIAP 56
PATRICE Elodie	Semeurs du possible
PECHOUX Sylvain	Les Champs des Possibles
PERNET Claire	Communauté de communes du Clunisois
POTOCKI Wladek	Beaujolais Vers Votre Avenir
PRAT Camille	Accueil Paysan Bourgogne
PUISSEGUR Geneviève	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
QUINTIN Claire	À Petits PAS
REY L'HEUREUX Quentin	La bricoleuse
REY Lucie	Cant'ADEAR
RIGONDAUD Sophie	FNAB
ROBUCHON Charles	CFPPA Les Vaseix Bellac
ROCHE Kevin	Initiative 71 et Cigales
ROD Johanne	Accueil Paysan Bourgogne
ROUSSEL Pierre-Henri	Le Gerموir
ROUX Marie	Pays Val de Loire Nivernais
RUPPLI Cécile	Semeurs du possible
SAINTE-MARIE Kattalin	TREBATU
SENCEBE Yannick	Institut Agro Dijon - Cesaer
SERVAIS Cédric	GAEC Les jardins du basilic
STAPLETON Hannah	
STOECKEL Kim	Bio en Grand Est
STREHAIANO Clotilde	L'Essor Maraîcher
TERRIER Aurélie	Etamine
THOMAS Muriel	CIAP Pays de la Loire
VEYSSEYRE Emilien	Starter
VIDAL Gwendoline	Etamine
VINCENT Nina	Bataclown
VUGIER Romain	Ilots Paysans
WAMBST Annick	CIVAM Bio le Serpolet
ZIMMERMANN Joo	CAE Rhizome



En partenariat avec les acteurs du test d'activités agricoles en région Bourgogne-Franche-Comté



Avec le soutien de



Coordonnées de l'association RENETA

Adresse : Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes
Contacts : Jean-Baptiste CAVALIER, animateur coordinateur national
Nils MAURICE, animateur réseau
Courriel : contact@reneta.fr
Tél. : 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58 (JBC) – 06 45 39 45 36 (NM)